

COLOMBES

RAPPORT

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2025



Colombes.fr
CAPITALE de l'écologie solidaire

Edito

Dans un contexte de transitions environnementales, sociales et économiques profondes, les collectivités territoriales sont appelées à agir avec responsabilité et constance. Le présent rapport sur le développement durable s'inscrit dans cette exigence : il rend compte des actions menées par la Ville de Colombes en 2025 et de la manière dont les politiques publiques locales intègrent les enjeux du développement durable.

À travers ce document, la commune expose une approche fondée sur la prise en compte conjointe des impératifs climatiques, de la préservation des ressources, de la cohésion sociale et de l'amélioration du cadre de vie. Ces orientations traduisent une conception de l'action publique attentive aux équilibres de long terme, à l'intérêt général et aux besoins quotidiens des habitantes et des habitants, dans une ville dense et en constante évolution.

Ce rapport témoigne également d'une méthode : une action publique structurée, inscrite dans les cadres réglementaires nationaux et territoriaux, nourrie par le travail des services municipaux et par la coopération avec les partenaires institutionnels et associatifs. Présenté en amont du débat budgétaire, il contribue à éclairer les choix collectifs, en toute transparence, sur les priorités et les moyens mobilisés par la collectivité.

Informier, évaluer et rendre compte sont des exigences démocratiques essentielles. Dans le respect du principe de neutralité du service public, ce rapport a vocation à permettre à chacune et chacun de mieux comprendre les enjeux auxquels notre territoire est confronté et les réponses publiques qui y sont apportées, au service d'un développement durable, solidaire et équilibré.

M. Patrick Chaimovitch

Maire de Colombes
Vice-président de la Métropole
du Grand Paris



Maxime Charreire

Adjoint au Maire délégué à la Transition écologique,
au plan climat, à la contribution à la stratégie
zéro déchet, végétalisation de l'espace public,
de la biodiversité, de la condition animale
et de l'agriculture urbaine.



Sommaire

1 Méthodologie

FINALITÉ 1 **Lutte contre le dérèglement climatique et adaptation**

- 5 Déployer une stratégie climat territoriale
- 8 Améliorer la performance énergétique du patrimoine public
- 12 Développer les énergies renouvelables et de récupération
- 13 Accompagner l'isolation thermique du patrimoine privé et locatif
- 16 Construire durablement
- 19 Développer les mobilités douces
- 24 Végétaliser l'espace public

FINALITÉ 2 **Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**

- 31 Préserver la biodiversité en ville
- 35 Sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- 39 Condition animale
- 40 Gérer et protéger la ressource en eau
- 41 Réduire et valoriser les déchets

FINALITÉ 3 **Consommation et production responsables**

- 47 Développer l'Economie sociale et solidaire
- 49 Promouvoir une agriculture urbaine
- 51 Assurer une alimentation durable et de qualité pour tous
- 53 Renforcer l'exemplarité des actions internes

FINALITÉ 4 **Cohésion sociale et solidarités entre les territoires et les générations**

- 59 Faciliter l'accès aux droits et lutter contre la fracture numérique
- 61 Favoriser l'insertion par l'emploi
- 64 Soutenir les plus âgés et encourager les plus jeunes
- 67 Favoriser l'égalité des chances dans les quartiers prioritaires, en particulier pour les plus jeunes
- 71 Garantir l'accès à la santé et au logement digne
- 74 Renforcer l'égalité entre les genres et lutter contre les violences faites aux femmes

FINALITÉ 5 **Épanouissement de tous les êtres humains**

- 81 Rendre la culture accessible
- 83 Promouvoir des activités physiques émancipatrices et inclusives
- 85 Favoriser la démocratie et la vie associative locale
- 88 Assurer la tranquillité publique et gérer les risques

Méthodologie

Qu'est-ce que le « développement durable » ?



Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », Mme Gro Harlem Brundtland, Première Ministre norvégienne (1987).

Cette définition communément partagée a été officialisée par les Nations unies en 1992, à l'occasion du Sommet de la Terre à Rio.

La notion de développement durable repose sur trois piliers (économique, écologique et social) dont l'idée fondatrice est qu'il ne peut y avoir de développement économique sans équité sociale et sans planète écologiquement soutenable.

Cadre légal

Selon la loi du 12 juillet 2010 portant un engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle 2) et son décret d'application (n°2011-687 du 17 juin 2011), les collectivités de plus de 50 000 habitants sont tenues d'élaborer chaque année un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Ainsi, depuis 2011, la ville de Colombes publie son rapport de développement durable annuel dont la forme et le contenu s'est enrichi au fur et à mesure des années. Ce document dresse un bilan des politiques, programmes et actions publiques mises en œuvre sur le territoire colombien. Il fait également état des perspectives 2026 de nature à améliorer la situation.

Outre le bilan, il est également question de faire une analyse de la mise en œuvre de l'action de la commune au prisme des cinq finalités nationales du développement durable (article L. 110-1 du code de l'environnement) ainsi que des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

La présentation de ce rapport se déroule préalablement aux débats sur le projet de budget, comme le prévoit la loi, afin de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable.

Référentiels mobilisés :

Les cinq finalités nationales du développement durable

- 1° La lutte contre le changement climatique ;
- 2° La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- 3° La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- 4° L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- 5° Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)

Afin de mesurer l'intégration des multiples enjeux de développement durable dans ses politiques, Colombes fait le choix de mobiliser un cadre à la fois mondialement partagé et ayant la capacité d'être territorialisé : les 17 Objectifs de Développement Durable déclinés en 169 cibles.

Établis en 2015 par les Nations Unies, les ODD sont réunis au sein de l'Agenda 2030, un programme adopté par plus de 193 pays, dont la France.

Lutte contre le dérèglement climatique et adaptation

- 5 Déployer une stratégie climat territoriale
- 8 Améliorer la performance énergétique du patrimoine public
- 12 Développer les énergies renouvelables et de récupération
- 13 Accompagner l'isolation thermique du patrimoine privé et locatif
- 16 Construire durablement
- 19 Développer les mobilités douces
- 24 Végétaliser l'espace public

► Nous savons que la principale cause du dérèglement climatique résulte des activités humaines qui émettent d'importantes quantités de gaz à effet de serre (GES), notamment du CO2.

Les conséquences de ce dérèglement (catastrophes naturelles, montée des eaux, pertes de récoltes et pauvreté, disparition des espèces...) et leur caractère urgent touchent à travers le monde les populations qui y contribuent le moins et qui y sont les plus vulnérables. Mais ces effets ne connaissent pas de frontières : ils se manifestent également en France et sur notre territoire colombien, comme en témoignent les épisodes caniculaires de juin, qui sont amenés à devenir plus fréquents et intenses dans les années à venir.

Il est donc de notre responsabilité, en tant que collectivité, de réduire drastiquement

nos émissions de carbone en ciblant nos principaux postes d'émission : transports thermiques, énergies non renouvelables, construction... et de développer des alternatives durables et désirables. Pour cela il importe de mettre en œuvre des stratégies de décarbonation qui soient à la fois ciblées et transversales.

Si réduire les émissions de GES est crucial, s'adapter aux changements climatiques à venir l'est tout autant. Ainsi dans une ville dense et fortement artificialisée comme Colombes, nous savons qu'il est impératif de recréer des îlots de fraîcheur, non seulement pour améliorer le confort des habitantes et habitants, mais aussi pour soutenir la biodiversité et renforcer la résilience de notre territoire.

Déployer une stratégie climat territoriale

Contribution aux objectifs de développement durable



S'engager dans la transition écologique implique d'agir de manière structurée et cohérente pour répondre aux dérèglements climatiques et s'adapter à leurs impacts. À Colombes, cette ambition se traduit par une stratégie climat territoriale articulée avec celle de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord-de-Seine (EPT BNS) et des six autres communes membres, notamment à travers le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Si ce pilotage intercommunal fixe un cap commun et des objectifs partagés, la Ville renforce sa propre action en déclinant localement ces orientations et en les complétant par des stratégies municipales ciblées. Cette démarche permet d'intégrer l'ensemble des enjeux environnementaux majeurs dans les politiques publiques, en particulier ceux liés au changement climatique.

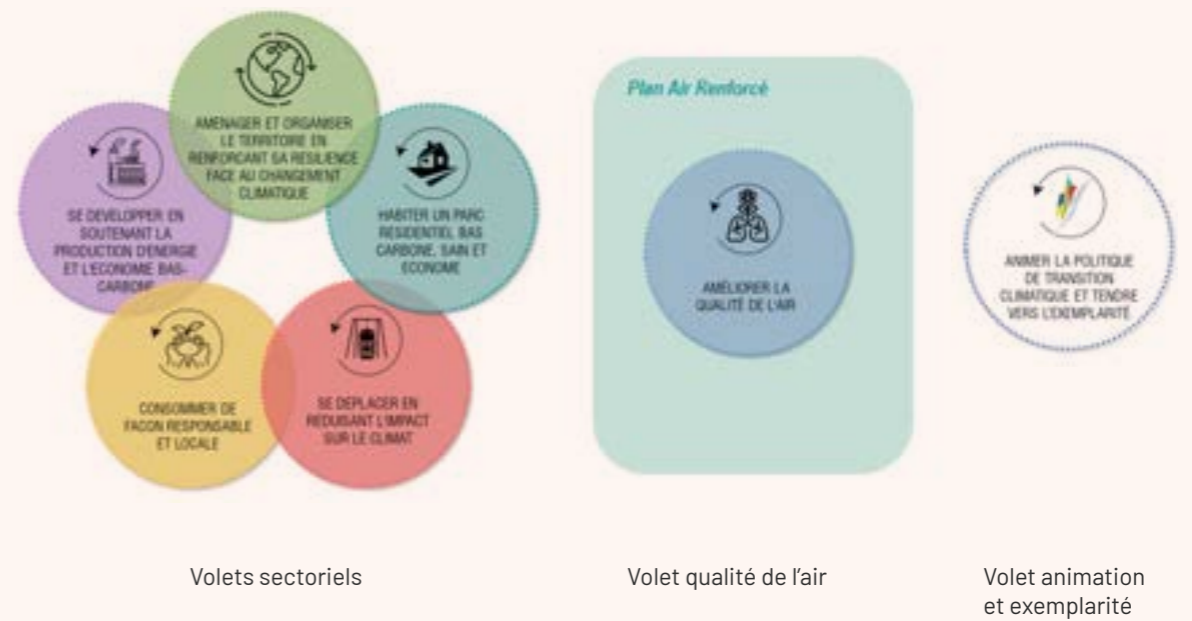
Engagements structurants de la Ville en matière de politique climat

● Contribution au Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Le plan climat-air-énergie territorial est un outil stratégique et opérationnel piloté par l'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord-de-Seine qui vise à approfondir et renforcer les actions mises en place par les 7 communes adhérentes en matière d'environnement et de cadre de vie.

Il traite principalement des enjeux de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de l'adaptation au changement climatique, de la sobriété énergétique, du développement des énergies renouvelables et de récupération et de la reconquête de la qualité de l'air. Ce programme d'actions se décline en 33 fiches actions pour la période 2022-2027 afin de suivre la trajectoire fixée par la stratégie aux horizons 2030 et 2050.

> Les 7 axes du Plan Climat Air Energie Territorial



Volets sectoriels

Volet qualité de l'air

Volet animation et exemplarité

Si l'EPT en assure le pilotage, la Ville de Colombes s'est engagée à en assurer une déclinaison communale (Conseil municipal du 30 mars 2023) et a participé à plusieurs élaborations stratégiques telles que :

- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) (adopté en 2025), intégrant les enjeux de la transition écologique
- L'Étude sur les actions de lutte contre la surchauffe urbaine
- Le Schéma des mobilités actives du territoire (SMAT)
- Le Plan Nature Territorial
- La Stratégie territoriale d'économie circulaire

● Programme « Territoire engagé dans la transition écologique »

Afin de donner un cadre robuste et reconnu à sa stratégie climat air énergie, la Ville s'est engagée dans ce programme porté par l'ADEME en 2023 (Conseil municipal du 9 juin 2023). Six axes de travail sont proposés, relatifs aux consommations d'énergie, aux émissions de CO2 associées ou encore à la coopération. Un point sur sa déclinaison opérationnelle sera réalisé au premier semestre 2026.

● Renouvellement du Contrat Eau, Trame verte et bleue, Climat (2026-2030)

La Ville a souhaité cette année renouveler son adhésion au nouveau Contrat de bassin, un outil de planification pluriannuel qui l'engage sur les enjeux de préservation des ressources en eau, de protection et de restauration de la biodiversité, de nature en ville et d'adaptation au changement climatique sur son territoire. Il permet de bénéficier d'un accompagnement technique pour intégrer ces enjeux aux projets mais aussi de bénéficier d'un accompagnement financier, facilitant la demande de subventions.

● « Budget Vert » : l'analyse environnementale du budget

Depuis 2024, la loi de finance introduit l'obligation pour les collectivités et les groupements de plus de 3 500 habitants de se doter d'un « budget vert » (art. 191 de la loi). Les collectivités doivent présenter les dépenses d'investissement réalisées qui contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France (au nombre de 6). Le périmètre d'analyse est prévu pour s'agrandir au fil du temps : celui de cette année a concerné les axes 1 et 6 et les autres seront intégrés à partir de l'exercice 2027.

- Axe 1** Atténuation du changement climatique
- Axe 2** Adaptation au changement climatique
- Axe 3** Utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines
- Axe 4** Transition vers une économie circulaire
- Axe 5** Prévention et la réduction de la pollution
- Axe 6** Protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

La Ville s'est prêtée à l'exercice de l'analyse en fin d'année sur le compte administratif 2025 avec des résultats pour janvier 2026. Dans une démarche volontaire, l'analyse est également portée sur le Budget prévisionnel 2026 afin que la coloration des dépenses puisse guider les arbitrages budgétaires vers des dépenses projets plus vertueuses d'un point de vue environnemental.

● Bilan carbone

la Collectivité est tenue de réaliser un bilan carbone de ses activités municipales afin de mesurer ses émissions de gaz à effet de serre, identifier les postes aux principaux effets délétères, et surtout, orienter ses actions de réduction de ces émissions. Ce bilan sera à nouveau réalisé en 2026.

Améliorer la performance énergétique du patrimoine public

Contribution aux objectifs de développement durable



Pour répondre aux enjeux économiques et écologiques, la Ville s'est engagée dans une démarche de transition énergétique ambitieuse et juste.

Cela se traduit par la réduction des consommations d'énergie, par exemple via son plan de rénovation énergétique, et par une production énergétique locale et renouvelable. Les rénovations et nouveaux ouvrages sont quant à eux systématiquement pensés avec l'objectif d'une empreinte énergétique et matière minimale.

Pour assurer la pérennité des gains énergétiques et éviter les effets de « rebond » de consommation, la Ville encourage en parallèle la sobriété énergétique grâce à des programmes d'économies d'énergie qui se veulent fédérateurs.

La commune encourage aussi la rénovation des bâtiments sur son territoire en soutenant la rénovation de l'habitat social et de l'habitat privé afin de diminuer les consommations énergétiques des habitants.

 > INFOS CLÉS

Evolutions des consommations :

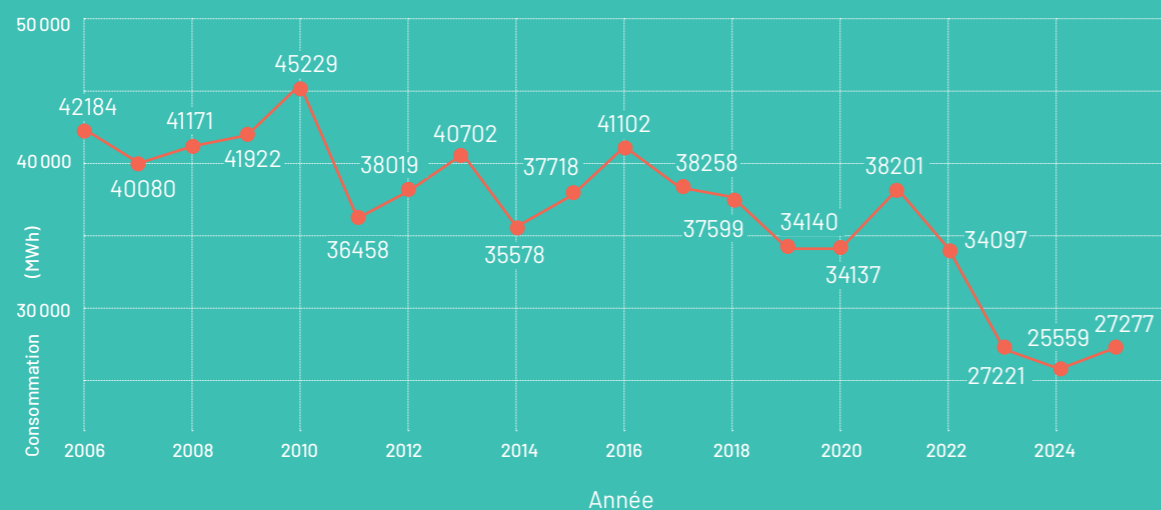
Entre 2019 et 2024, la consommation d'énergie annuelle de la Ville a baissé de 25%, et a atteint en 2024 un minimum historique.

Entre 2023 et 2024, les consommations d'énergie ont diminué de 5%.

Cependant en 2025, les consommations d'électricité et de gaz ont augmenté de 6% par rapport à 2024. En intégrant les corrections climatiques, cette hausse s'élève à 7% sur l'année 2025.

Cette augmentation soudaine des consommations énergétiques s'explique en priorité par la réouverture de la piscine municipale ainsi que, dans une moindre mesure, par l'ouverture de groupes scolaires (nouveaux ou agrandis) et du gymnase Marie-José Pérec.

Il est à noter que hors piscine, les consommations sont néanmoins en baisse de 3% par rapport à 2024, ce qui traduit un réel effort de sobriété sur les équipements.



Consommations totales annuelles de gaz et d'électricité de la Ville de Colombes pour l'ensemble de ses bâtiments et équipements, éclairage public compris.

Consommations totales d'énergies :

Electricité : 10 497 MWh en 2025 contre 9 531 KWh en 2024

Gaz : 16 780 MWh en 2025 contre 16 229 KWh en 2024

● Schéma directeur énergies dans les bâtiments communaux

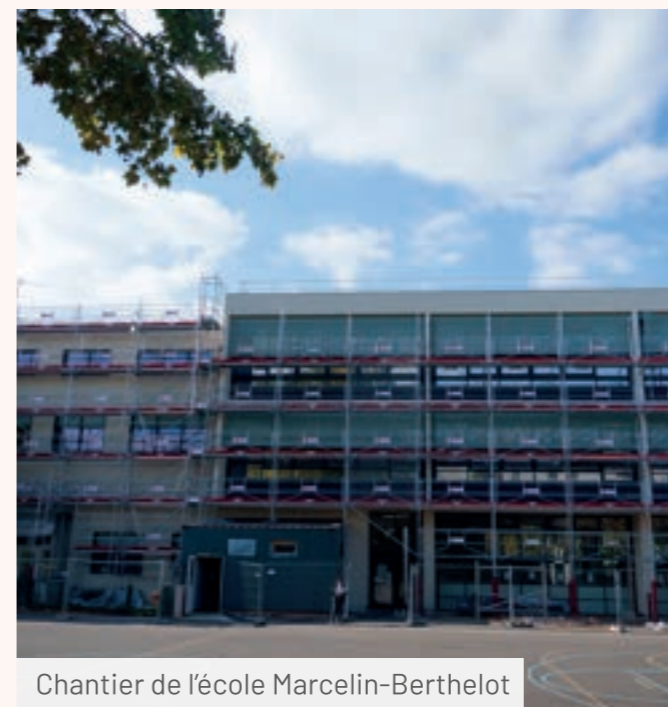
La Ville a élaboré et déployé un schéma directeur des énergies pour répondre aux objectifs fixés par le décret tertiaire relatif à la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, 2018).

Ce décret prévoit une **réduction des consommations d'énergie pour les bâtiments de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.**

Pour atteindre ces objectifs, la Ville actionne les 3 leviers suivants : améliorer la performance énergétique des bâtiments (par exemple via des travaux) ; installer des équipements performants et en assurer leur contrôle et gestion ; faire évoluer le comportement des occupants.

● Rénovation énergétique du patrimoine public

Rénovations phares de 3 écoles



Chantier de l'école Marcelin-Berthelot

Les écoles, du fait de leur taille, de leur âge et de leur usage, représentent en moyenne 50 % des dépenses d'énergie de la Ville. Elles sont donc une priorité pour les travaux de rénovation énergétique. Deux grandes opérations ont été menées à Langevin Wallon et Marcel Pagnol et une intervention est encore en cours à Marcelin Berthelot. Sur ce dernier chantier réalisé en site occupé (débuté en septembre 2024), les travaux ont déjà bien avancé avec l'isolation du toit et des murs et une toiture blanche conçue pour réduire la température intérieure de 1,5°C en été. Des films réfléchissants sur les fenêtres et des pare-soleils ont également été installés pour améliorer le confort et limiter les consommations énergétiques.

Études sur les équipements publics du Petit Colombes

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) dont l'objectif est d'intervenir sur l'habitat de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), des missions de programmation architecturale ont été lancées pour la restructuration de l'école Buffon ainsi que pour la reconstruction du pôle de proximité (maison médicale, crèche, PMI et locaux associatifs). Ces projets visent à optimiser les emprises foncières, améliorer les performances thermiques et créer des espaces extérieurs plus résilients (désimperméabilisation, cours oasis).

 > PERSPECTIVES 2026 :

- Fin de l'opération de travaux à l'école élémentaire Marcelin Berthelot
- Engagement des travaux de rénovation énergétique pour l'École Victor-Hugo

● Sobriété énergétique

La sobriété énergétique correspond au fait de diminuer les consommations d'énergie en améliorant les usages (les « bons gestes ») en misant sur la mobilisation collective sans recourir à de lourds travaux. Elle peut inclure de menus travaux d'énergie comme l'installation d'équipements permettant de limiter les dépenses d'énergie (ex : LED, robinets thermostatiques, joints, etc.). Elle implique aussi de garder une attention au confort des agents et usagers.

Plan de sobriété communal :

Le plan de sobriété communal a été adopté en décembre 2022 autour des grands principes suivants : optimisation de la période de chauffe, extinction de l'eau chaude l'été dans certains bâtiments, utilisation rationnelle des bâtiments... Si les objectifs de réduction de la consommation de gaz et d'électricité de 10 % d'ici fin 2024 ont été atteints, l'enjeu est à présent de continuer les efforts de sobriété pour conserver ce gain.

Plan de renouvellement des candélabres :

La consommation liée à l'éclairage public a diminué de 12,3 % par rapport à 2024, et d'environ 30 % depuis 2019.

Cette baisse s'explique par la poursuite du remplacement des points lumineux par des équipements LED mais également par un abaissement de puissance sur chaque point lumineux installé, ce qui permet de limiter à la fois la consommation d'énergie et la pollution lumineuse. À ce jour, 1760 points lumineux ont été renouvelés, soit 44 % de l'objectif total fixé à 4000.

La campagne de mesures de température intérieure des bâtiments menée en 2024 a par ailleurs permis d'ajuster certains réglages de programmation, comme le chauffage de pièces inoccupées, optimisant ainsi l'efficacité énergétique.

> ZOOM SUR LES CHALLENGES CUBE

CUBE Ville : Cette année la Ville de Colombes s'est engagée dans la démarche nationale Cube Ville, un challenge visant à réduire les consommations d'énergie des bâtiments communaux par la sobriété énergétique. Onze bâtiments municipaux – administratifs, sociaux, culturels et sportifs – ont participé au dispositif, chacun avec un référent dédié. Au cours de l'année, des challenges, des diagnostics énergétiques participatifs et l'utilisation de l'application de défis environnementaux Energic ont permis de sensibiliser les agents et d'améliorer le confort des usagers.

Lancement de CUBE Logement : Colombes a accueilli le 8 octobre le lancement du concours « Cube logement » organisé par le Championnat de France des Économies d'Énergie. Au sein du Gymnase Marie-José-Pérec, des jeux et animations en présence du coach national du concours, le triple champion olympique de handball Nikola Karabatic ont pu se dérouler en toute convivialité.

CUBE Ecoles : Le concours a été lancé l'an dernier dans 4 écoles, répondant au même objectif d'économie d'énergie que les autres challenges CUBE. Le CEREMA est venu présenter le dispositif aux enseignantes et enseignants et a animé plusieurs séances auprès des enfants (3h par école). Cependant la faible adhésion des écoles (par manque de temps et/ou d'accompagnement en raison du départ de l'agent qui pilotait le projet) fait que le projet ne sera pas étendu à de nouvelles écoles.

Développer les énergies renouvelables et de récupération

Contribution aux objectifs de développement durable



Colombes s'est dotée dès 2023 d'une politique locale claire en définissant ses **Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)**. En 2024, la Ville a élaboré sa stratégie de développement des énergies renouvelables, qui confirme le potentiel du territoire pour la géothermie profonde et de surface, la récupération de chaleur fatale, la biomasse et le photovoltaïque. Ces orientations guident aujourd'hui les projets en cours, notamment avec l'arrivée de nouveaux réseaux de chaleur.

2025 marque l'avènement d'une politique de décarbonation de l'énergie pour les bâtiments avec :

- L'ouverture de deux sites chauffés par des pompes à chaleur fonctionnant à l'électricité : le complexe sportif Marie-José Pérec ainsi que l'école rénovée Langevin Wallon. Le premier site bénéficie d'un marché de performance globale où l'entreprise qui a réalisé les travaux s'engage sur la performance énergétique et en assure le suivi sur plusieurs années.
- L'ouverture d'un site chauffé en géothermie avec la nouvelle école Dominique Frelaut dans le quartier de l'Arc Sportif, également sous marché global de performance.
- La mise en service de la chaufferie biomasse à l'école Marcel Pagnol pour passer sur un mix biomasse-gaz contre une solution tout gaz auparavant.

Réseau de chaleur (RCU) profonde : La Ville possède un fort potentiel pour la création d'un réseau de chaleur en raison de la densité de l'habitat. En 2025, des études poussées ont été menées pour valoriser de la chaleur fatale (chaleur perdue lors d'un processus industriel) et de la géothermie profonde sur le territoire. Ces études permettront de lancer, dans les prochaines années, la réalisation d'un réseau de grande envergure qui serait capable de chauffer l'équivalent 8 000 logements et d'éviter l'émission de 12 600 tonnes de CO₂ par an (soit la consommation annuelle de 1 300 Français) tout en générant des économies pour les foyers et le territoire.

Accompagner l'isolation thermique du patrimoine privé et locatif

Contribution aux objectifs de développement durable



● Un guichet unique à qui s'adresser

Depuis 2021, un guichet unique pour conseiller et accompagner les projets de rénovation énergétique et d'adaptation de l'habitat privé a été mis en place dans la commune avec des permanences proposées tous les mardis et jeudis matin.

En 2025, le guichet unique c'est :

- 151 ménages reçus pour de l'information de 1^{er} niveau (dont 21 pour l'adaptation du logement face au vieillissement). On observe une forte diminution par rapport à 2024 (403 ménages reçus) associée aux annonces gouvernementales de suspension de MaPrimeRénov'.
- 68 accompagnements en habitat individuel (dont 19 sur l'adaptation) mis en place (contre 113 en 2024).
- 56 copropriétés informées (soit 1681 logements), 15 ayant bénéficié de conseils personnalisés (248 logements) et 10 de conseils renforcés – audit énergétique (524 logements).



Plusieurs événements sur l'habitat ont été organisés :

- Forum RENOVBHABITAT (4 et 5 juillet 2025): nouveauté de l'année, ce forum organisé à C2Mains avec l'EPT et SOLIHA a mis en avant l'habitat durable. (160 visiteurs sur 1,5 jour)
- « Adapter son logement face au vieillissement et/ou au handicap » (6 mars, 40 personnes) organisé avec l'EPT BNS et SOLIHA
- « Comment réaliser des travaux d'amélioration thermique en copropriété » et « prise en compte de la biodiversité dans le bâti, comment agir ? » (29 avril, 80 personnes) organisé avec l'EPT BNS et SOLIHA
- « Bail Réel Solidaire, devenir propriétaire à Colombes c'est possible ! » (14 mai, 120 personnes)

Fonds municipal d'aides à l'amélioration thermique de l'habitat en copropriété :

Mis en place au 1er juillet 2025 pour 3 années, ce fonds de 1 million d'euros s'adresse aux copropriétés privées qui s'engagent dans la rénovation thermique, à condition que la biodiversité soit prise en compte dans le bâti. Il propose en bonus une aide à l'emploi de matériaux biosourcés et à l'étude ou à la pose d'abris à chauve-souris et de nichoirs.

Par ailleurs le service Habitat poursuit son action de sensibilisation auprès d'architectes et d'assistants à maîtrise d'ouvrage sur la thématique de la prise en compte de la biodiversité dans la réhabilitation.



> PERSPECTIVES 2026 :

- Continuer de développer l'accompagnement et les événements qui attirent de plus en plus de public.
- Rendre plus visible l'action peu connue mais quasi unique en France sur l'amélioration du bâti et la préservation de la biodiversité (ex : candidater pour des concours, prix)
- Renforcer la visibilité du Fonds municipal d'aide en poursuivant les rencontres et présentations avec les copropriétés, AMO, Maîtrise d'œuvre.

● Accompagner les bailleurs sociaux sur le patrimoine privé et locatif

La Ville poursuit avec le Territoire Boucle Nord-de-Seine le suivi des projets d'amélioration des bâtiments résidentiels des bailleurs sociaux.

Colombes Habitat Public (CHP), principal bailleur social

Sur la période 2021-2029, le bailleur Colombes Habitat Public a prévu d'investir plus de 186 millions d'euros,



Opération de réhabilitation des tours Audra

destinés à préserver et améliorer le patrimoine. Sur cette enveloppe, 90,5 M€ sont consacrés à des chantiers de réhabilitation. Chaque projet doit atteindre à minima une étiquette énergétique C voire B avec pour objectif l'obtention du label Bâtiment Basse Consommation (BBC) qui impose depuis 2024 une réduction des gaz à effet serre d'au moins 40%.. En tout, 24 résidences et 1 739 logements sont concernés par des travaux qui devraient améliorer le confort des habitant.e.s sans augmenter leur loyer.

Tandis que les travaux de la résidence du 128 avenue de Stalingrad (110 logements) se sont achevés en juillet 2024, les travaux de réhabilitation des tours Audra (384 logements) et de la résidence Youri-Gagarine (395 logements) se termineront à l'automne 2026.

Rénovation du patrimoine privé et locatif (CHP) du quartier Petit-Colombes dans le cadre du NPNRU

Les travaux de rénovation et de résidentialisation du parc social porté par Colombes Habitat Public (CHP) ont constitué un volet majeur du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Les résidences Hachette et Canibouts Nord ont connu des interventions visant à améliorer les performances thermiques, sécuriser les accès et réaménager les espaces communs.

Le lancement des marchés de travaux et de résidentialisation pour la résidence 1-4 Metz est intervenu en fin d'année, avec un programme incluant l'amélioration du confort énergétique et la valorisation du patrimoine architectural.

En parallèle, les études de conception de rénovation pour les résidences Colombes Est et Colombes Ouest ont été finalisées, intégrant une large participation des habitants pour orienter les futurs aménagements.

Les opérations de démolition programmées (résidence Tour Total et démolitions partielles sur Colombes Est / Ouest) ont également avancé, tout comme le relogement progressif des ménages concernés : 112 logements sur 227 ont été libérés, permettant le relogement de 128 ménages dans le cadre de la Charte du relogement pilotée avec l'ensemble des bailleurs partenaires.

Intégration des impacts environnementaux dans l'aménagement

L'étude d'impact environnemental du NPNRU a été finalisée et a donné lieu à un avis de l'Autorité environnementale. Une modélisation des îlots de chaleur urbains avant/après aménagement a également permis d'objectiver les gains attendus en matière de confort thermique. Un écologue a par ailleurs été missionné pour établir des indicateurs de mesure de la biodiversité sur le quartier, pour réaliser régulièrement des observations, établir un cahier des charges des prescriptions écologiques et pour accompagner les différentes équipes de maîtrise d'œuvre des opérations du projet.

> PERSPECTIVES NPNRU 2026 :

- Lancement des travaux de rénovation et résidentialisation des résidences 1-4 rue de Metz, Colombes Est et Colombes Ouest par CHP.
- Lancement des études de rénovation et résidentialisation des résidences 5-21 rue de Metz et 2-10 rue des Canibouts ainsi que de la résidence Victor Basch (résidentialisation uniquement) par CHP, visant à améliorer les performances thermiques, sécuriser les logements, réaménager les espaces communs et extérieurs (végétalisation).

Construire durablement

Contribution aux objectifs de développement durable



L'année 2025 a été particulièrement riche en matière de livraisons d'équipements publics d'envergure. Beaucoup d'entre eux ont été conçus selon une approche innovante et durable, offrant aux habitantes et habitants des infrastructures de qualité qui facilitent l'accès au sport et à l'éducation, et ce notamment dans les quartiers populaires. Plusieurs projets ont été pilotés directement par la Ville de Colombes tandis que d'autres ont été réalisés avec l'accompagnement de l'aménageur éco.Urbain pour le compte de la collectivité.



> INFOS CLÉS 2020-2025

- Approbation et mise en œuvre de la Charte pour l'aménagement et la construction durable
- Mise en place d'un coefficient de biotope - proportion de surfaces réservées à la nature
- Certification des projets NF Habitat HQE, démarche énergie positive bas carbone (E+C-)
- Adhésion au Pacte Bois-Biosourcés avec Fibois IDF (adhésion en 2024) pour intégrer l'usage du bois et de matériaux biosourcés issus de ressources locales
- Démarche de valorisation et de requalification de friches urbaines

● Opérations phares

Complexe de l'Arc Sportif

Cette nouvelle infrastructure principalement dédiée au club de handball et aux cours d'EPS des établissements scolaires intègre des choix constructifs durables : matériaux biosourcés à l'intérieur (bois, fibres de bois, briques de terre crue), limitation de l'emprise au sol pour préserver la végétation existante et cheminements extérieurs en coquilles d'huîtres favorisant l'infiltration des eaux pluviales.



Gymnase Marie-José Perec



Espaces de pleine terre et cour de récréation végétalisée

Groupe scolaire Dominique Frelaut

Ce nouveau groupe scolaire sorti de terre intègre des matériaux biosourcés : ossature bois, isolé en laine de bois, terre crue d'Île-de-France permettant de maintenir la fraîcheur et de réguler l'humidité du bâtiment. Il inclut également du réemploi (pavés et substrat des toitures végétalisées). La cour offre 50 % de pleine terre, favorisant la plantation d'arbres – dont certains fruitiers – ainsi que l'infiltration naturelle de l'eau grâce à un sol perméable. Le bâtiment accueille aussi au dernier niveau un jardin pédagogique de 400 m² exposé au sud et des bandes végétalisées. Sur le plan énergétique, la géothermie assure le chauffage et le rafraîchissement avec une consommation minimale d'énergie. Côté bien-être, les enfants bénéficient en plus de grandes salles lumineuses et d'un restaurant scolaire offrant une vue panoramique sur la Tour Eiffel et le Sacré-Cœur.

Groupe scolaire Langevin Wallon

Les travaux de rénovation-extension ont donné un nouveau visage aux écoles situées aux Fossés-Jean. Le bâtiment historique en briques, dédié aux classes élémentaires, a subi une rénovation thermique complète. La nouvelle école maternelle et le gymnase construit à la place de l'ancienne maternelle sont quant à eux construits en bois – un matériau bas carbone – et offrent des espaces largement éclairés naturellement pour améliorer le confort des usagers. L'ensemble de l'établissement peut désormais accueillir jusqu'à 16 classes élémentaires et 15 classes maternelles.



Le bois prédominant

Groupe scolaire Marcel Pagnol et Jean Moulin

Dans le quartier de la Petite-Garenne, la grande opération de rénovation-extension de l'école primaire et de l'école maternelle s'est achevée avant la rentrée scolaire et après 24 mois de travaux en site occupé. Ici aussi, on retrouve une ossature en bois, une cour oasis et des jardins pour faire classe à l'extérieur. Les bâtiments présentent une très bonne performance énergétique, anticipant dès la programmation les exigences actuelles en la matière.



Crèche Pégase

Huitième crèche municipale, située dans le quartier de l'Arc Sportif, la crèche Pégase a elle aussi été conçue avec des matériaux biosourcés. Elle bénéficie par ailleurs de 300 m² d'espaces verts ainsi qu'un potager favorisant l'éveil à la nature des tout-petits. La consommation d'énergie y est optimisée grâce à une isolation performante et à des ventilations double flux avec récupération de chaleur. Une climatisation spécifique est néanmoins prévue pour faire face aux fortes chaleurs.

C2Mains lieu d'urbanisme transitoire

Le jury a validé cette année le projet définitif du futur équipement : un bâtiment de plein pied éco-conçu de plus de 500 m², dont la livraison est prévue en 2027. En attendant, l'éco-lieu C2Mains continue de fonctionner en urbanisme transitoire en proposant des activités variées à l'extérieur comme en intérieur dans son pavillon démontable et composé à 70 % de matériaux de réemploi.



Développer les mobilités douces

Contribution aux objectifs de développement durable



La transition vers des modes de déplacement moins émetteurs constitue un levier essentiel pour réduire l'empreinte carbone, les transports représentant le principal poste d'émission carbone en France. À Colombes, cette ambition se traduit par une offre diversifiée favorisant les alternatives à la voiture individuelle : réseau de transports en commun accessible, déploiement du Vélib' et encouragement des mobilités actives avec une part belle faite au vélo.

Si le développement des mobilités douces constitue un axe de travail majeur, la réhabilitation de voiries abimées, l'apaisement de la circulation et la prévention routière sont des enjeux tout aussi importants sur lesquels la Ville agit afin que tout le monde puisse se déplacer en toute sérénité.



> INFOS CLÉS 2020-2025

- Limitation à 30km/h pour un espace public apaisé
- 18 km de pistes cyclables sur la Ville
- 14 km de bandes cyclables
- 10,5 km de pistes cyclables (bidirectionnelles 3 km ; unidirectionnelles 7,5 km)

● Aménagements pour les mobilités actives

Pour encourager les déplacements actifs et particulièrement le vélo, Colombes a poursuivi le déploiement d'infrastructures et d'équipements adaptés avec :

> 3,7 km de pistes cyclables



- **La création de pistes cyclables unidirectionnelles sur les rues Voies du Bois (1,9 km) et Estienne d'Orves (1,8 km).** Ces deux axes sont désormais raccordés à la piste cyclable départementale d'Edgar Quinet, assurant une bonne continuité cyclable.
- **L'aménagement d'une bande cyclable** sur la rue Victor Hugo, en lien avec celle de Bois-Colombes.
- **Une station Vélib' Métropole** rue Labouret. Une deuxième station Vélib' est à l'étude sur la zone de l'Arc sportif (boulevard de Valmy).
- **Des bornes de réparation vélo libre-service** : 5 nouvelles en 2025, portant le total à 11. Chaque quartier dispose ainsi d'au moins une borne.
- **Stationnement vélo** : Le Schéma directeur vélo (2022) qui prévoit la pose de 100 arceaux par an a été respecté à la lettre notamment via la pose de 58 arceaux le long des nouvelles pistes cyclables. Par ailleurs, une dizaine d'arceaux ont également été posés près de la gare pour favoriser l'intermodalité.
- **Totem de comptage automatique des vélos** : installé en juillet Place Wiener, il a comptabilisé jusqu'à 4 500 passages par semaine.
- **Panneaux M12 « Cédez-le-passage cycliste »** : 57 ont été installés afin de renforcer la sécurité et la fluidité de circulation.

● Apaiser la circulation et sécuriser les abords des écoles

- **Installation de nouveaux ralentisseurs** près des écoles Léon Bourgeois, Georges Pompidou et Marcel Pagnol.
- **Pose de signalisation renforcée** pour inciter à la vigilance des automobilistes (panneaux « attention écoles », stop...).

- **Dispositif "Rues aux écoles"** lancé à la rentrée 2024-2025, il vise à sécuriser les abords du collège Gay-Lussac et des écoles Reine Henriette et Buffon en restreignant la circulation aux heures d'entrée et sortie.
- **Renforcement du parc de radars pédagogiques** : 7 installés en 2025, portant le total à 12.
- **Réglementation de la vitesse** : maintien de la généralisation du 30 km/h sur la ville depuis 2021 (hors boulevard Charles de Gaulle et ave-nue de Stalingrad).
- **Accessibilité** : création de 5 nouvelles places PMR.

Pour faciliter les usages et limiter les conflits entre usagers, la Ville agit également sur une gestion plus fine de l'espace public. Une expérimentation visant à déployer **une solution numérique de suivi des usages** a été testée sur dix aires de livraison en centre-ville (appel à projets Aires de livraison - Métropole du Grand Paris), afin de mieux comprendre les besoins des commerçants et optimiser l'usage de ces espaces.

● Prévenir les accidents et les comportements à risque

Parce que la mobilité ne se résume pas aux déplacements mais qu'elle implique aussi un partage sécurisé de l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes, il est essentiel de sensibiliser les plus jeunes aux bons comportements. Le Conseil Local de Prévention de la Délinquance (CLSPD) agit justement sur la prévention des conduites à risques :

- 252 collégiens ont participé à des ateliers de sécurité routière sous la forme de parcours vélo et d'informations sur la réglementation et les gestes de premiers secours avec la RATP, la Police municipale et la Protection civile.
- 306 élèves ont obtenu leur permis piéton (2024-2025)

Ces actions contribuent à développer une culture de la sécurité routière dès le plus jeune âge.

● Autres actions

Bornes de recharge pour véhicules électriques : 1 borne double charge a été ajoutée sur le Boulevard Valmy. Ainsi la commune compte 50 bornes de recharge réparties sur 17 stations. On observe aussi qu'entre 2023 et 2024 il y a eu 18% de recharges en plus sur la voie publique ce qui témoigne de leur utilisation grandissante.



> PERSPECTIVES 2026 :

- Continuer de promouvoir les mobilités douces.
- Réhabiliter un bout d'une bande cyclable qui fait la jointure entre deux aménagements de pistes (Estienne d'Orves - Charles de Gaulle).
- Penser la requalification de la rue du Bournard pour améliorer circulation et marchabilité tout en intégrant une végétalisation.
- Continuer de faire des comptages de vitesse et nombre sur des tronçons pour être en alerte sur les comportements routiers.
- Mettre en place des chicanes dans l'objectif d'apaiser la voirie.
- Débuter la sécurisation des passages piétons en respect de la loi LOM qui préconise un espace 5 mètres pour améliorer la visibilité.
- Rénover des voiries pour assurer leur longévité.



> ZOOM SUR LE SAVOIR ROULER À VÉLO (SRAV)

Le dispositif Savoir Rouler à Vélo, initié par le Ministère de l'Éducation nationale, est un programme de formation qui permet un apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège. A Colombes, il a démarré à la rentrée 2022/2023 en étant porté sur des quartiers prioritaires par la Cité éducative. C'est dans ce contexte que cette année, 13 classes de CM1/CM2 (291 élèves sur 5 écoles du Petit-Colombes) ont été formés. Le dispositif sera mené sur les QPV Audra/Fossés-Jean à partir de 2026. Le SRAV est également déployé depuis 2 ans en dehors des QPV par la Direction de l'Éducation dans le cadre de l'enjeu « Développer les mobilités douces / actives » du Plan Educatif De Territoire (PEDT). Ainsi en 2024/2025, 84 enfants de l'École Victor Hugo ont participé au Savoir Rouler à Vélo.

La suppression du subventionnement du dispositif à hauteur de 50% à la rentrée 2025/2026 a obligé la Ville à repenser le format du SRAV pour aller vers un temps d'avantage axé sur le périscolaire.

Ainsi en septembre 2025 tous les éducateurs sportifs de la Ville ont été formés au Savoir rouler à vélo. Un stage a par ailleurs été organisé pendant les vacances de la Toussaint (24 enfants des accueils de loisirs (J. Brel -T. Auvergne) et 40 vélos et un kit de signalisation ont été achetés pour répondre aux besoins de formation.

A la suite des différentes expériences du SRAV, une dynamique autour de la pratique du vélo s'est mise en place avec certaines équipes éducatives :

Temps scolaire

- L'école Ambroise Pare A et B (2024/2025) a investi dans 10 vélos pour mettre en place une activité vélo en direction des CM2 (+ prêt de 14 vélos par la Ville afin de couvrir les besoins d'une classe). L'initiative est venue des enseignants ayant bénéficié sur SRAV l'année passée qui ont décidé de pérenniser l'activité. Par ailleurs le 30 juin les classes de CM2 se sont retrouvées au Parc Lagravère pour une journée pique-nique / vélos.
- A l'école Victor Hugo, après la formation SRAV, des enseignants ont demandé à pouvoir bénéficier des vélos afin de continuer une fois par semaine l'activité vélo avec les enfants.

Temps périscolaire (juillet 2025) :

- Plusieurs ateliers de pratique sur l'accueil de loisirs Lazare Carnot ont donné lieu à une journée vélo au Parc Lagravère où une vingtaine d'enfants différents ont pu s'initier au vélo.
- Dans le cadre des séjours à Vallangoujard organisés par le service enfance, une activité vélo a été encadrée par les éducateurs sportifs de la ville où une cinquantaine d'enfants ont pu pratiquer.



> PERSPECTIVES 2026 :

Continuité du dispositif Savoir Rouler à Vélo par la Cité éducative (Audra/Fossés-Jean) et développement du SRAV et de sorties vélo dans les accueils de loisirs.

● L'action de MDB-Colombes à vélo

Cette antenne de Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) très bien implantée à Colombes promeut le vélo via diverses actions (réparation, parades...) dont plusieurs se font en partenariat avec la Ville. Parmi les plus marquantes :

Vél'Ado :

Lancé en 2023 au sein de la Cité Éducative du Petit-Colombes avec le Collège Marguerite Duras, cette action vise à proposer aux collégiennes et collégiens un atelier vélo pour apprendre à les entretenir et les réparer tout en ouvrant ce lieu à l'ensemble des habitant-e-s. Le projet ayant très bien fonctionné, la Cité Éducative a déployé cette année le dispositif dans le quartier Europe avec le Collège Moulin Joly depuis octobre et une recherche de partenariat est en cours pour le Collège Jean-Baptiste Clément situé aux Fossés-Jean. Sur le Collège Marguerite Duras (Petit-Colombes), un partenariat avec le Centre Social et Culturel du Petit-Colombes est mis en œuvre depuis la fin d'année.



Par ailleurs, les ateliers de réparation vélo initiés l'an dernier à l'école élémentaire Marcel Pagnol se sont poursuivis avec l'accueil de loisirs. Chaque mardi, une dizaine d'élèves de CM1-CM2 y participent pour apprendre à réparer des vélos.



La Vélo-école :

Créée en 2022, cette vélo-école permet d'apprendre ou ré-apprendre à pédaler en toute sécurité dans la cour de l'école élémentaire de la Tour-d'Auvergne. En 2025, on compte plus de 80 adhésions et plus de 85 séances réalisées. Ce concept a été soutenu à son lancement par la municipalité via l'achat et la mise à disposition de 20 vélos.

La Bourse aux vélos :

L'édition annuelle de la bourse aux vélos a une nouvelle fois rencontré un vif succès. Elle offre au public la possibilité d'acheter ou de vendre des vélos d'occasion, avec l'appui d'un stand de réparation mandaté par la Ville. Cette année, un record a été atteint avec environ 130 vélos mis en vente et cédés.



> PERSPECTIVES 2026 :

Un travail est mené avec la Ville pour intégrer les ateliers dans les activités périscolaires à travers le programme "Mini Velado", destiné aux enfants des écoles élémentaires. 3 établissements sont ciblés.

Végétaliser l'espace public

Contribution aux objectifs de développement durable



La végétalisation de l'espace public constitue un levier essentiel pour améliorer le cadre de vie tout en répondant aux enjeux climatiques. En augmentant la présence de la végétation, la municipalité contribue à atténuer les effets du dérèglement climatique tout en s'y adaptant, à créer des zones de fraîcheur pour le confort des habitants, à favoriser l'infiltration des eaux pluviales et à renforcer la biodiversité en milieu urbain. Ces aménagements, qu'ils prennent la forme de plantations en bord de route comme de nouveaux squares arborés, participent à reconnecter les Colombiens et Colombiennes à la nature tout en rendant la ville plus résiliente et plus agréable à vivre.

● Une augmentation de la végétalisation

Un travail de la végétalisation a été effectué sur les espaces suivants :



Terrain d'évolution Léon Bourgeois

Le terrain d'évolution Léon Bourgeois a pu être rénové et végétalisé en pleine terre sur 350 m² avec la plantation de dizaines d'arbres dont 27 de haute tige et des centaines de végétaux et plantes grimpantes. Une zone sportive avec des gradins a été installée ainsi qu'une cuve de récupération des eaux de toiture de 150 m³. Le reste des eaux de surfaces est renvoyé directement à la parcelle.



Avenue Anatole France

Suite à l'abattage des platanes malades de l'avenue Anatole-France, le tronçon Est de la voie, située en lisière de la voie SNCF qui sépare Colombes de La Garenne-Colombes, a été requalifié et végétalisé (74 arbres plantés).

Pistes cyclables rues d'Estienne-d'Orves et des Voies-du-Bois

1600 m² de verdure dont 11 grands arbres et 44 arbustes ont été ajoutés sur les abords des nouvelles pistes cyclables.

Square Colbert

Après 10 mois de travaux, le square a été agrandi de 650 m² pour totaliser 2300m² de verdure et d'espaces de repos, pique-nique et de jeux (toboggan, parcours à grimper en bois, miroir déformant...). De quoi ravir les enfants et les parents.



Oasis de fraîcheur – Place Victor Basch

L'Oasis de fraîcheur de la place Victor-Basch a été débutée à l'été 2025 avec la désimperméabilisation du site. Une campagne de plantation participative a ensuite mobilisé habitants, écoles et associations d'insertion (plus de 4 000 jeunes plants replantés). Une seconde phase, portant sur 2 000 arbres supplémentaires, est programmée pour février 2026. L'aménagement devrait permettre à terme de baisser de 10° la température au cœur de la place.



En parallèle, les études d'aménagement de la placette Canibouts – Pierre-Expert ont été approfondies avec pour objectifs la végétalisation, la sécurisation des cheminements et la requalification des parkings.

● Verdissement de la ZAC de l'Arc Sportif



Projection du jardin Magellan»

Pilotés par l'aménageur éCo.urbain, ces projets permettront de rendre le quartier plus agréable et résilient :

Jardin Magellan :

Implanté au cœur de la ZAC Arc Sportif à Colombes, ce jardin de 5 350 m² a vu son premier arbre être planté le 12 novembre. Conçu avec les habitant.e.s lors d'ateliers de concertation, ce projet mettra à l'honneur une trame végétale riche et harmonieuse, propice à la fraîcheur estivale et à la biodiversité urbaine.

Mail Françoise Allain :

Cet aménagement, dont la première pierre a été posée cet été, a pour objectif de transformer le boulevard historique de la ZAC de l'Arc Sportif en un mail piéton, cyclable et végétalisé. Au total, 4 000 m² sont concernés.

Jardin Colombus :

Ce futur jardin public de proximité de 3500 m² se veut être un espace de nature au cœur du secteur Colombus de la ZAC de l'Arc Sportif. Le jardin devrait voir le jour l'été prochain.

Jardin de la Biodiversité :

Espace de biodiversité d'envergure (6820 m²) dont les travaux s'achèveront en avril 2026, ce lieu disposera également d'un amphithéâtre et d'un observatoire sur butte. Entre ce jardin et le parcours sportif, un dispositif antibruit sera mis en place pour réduire les nuisances sonores de l'A86 (mur anti-bruit végétalisé et buttes plantées).

● Cours écologiques

La municipalité a entrepris un grand programme de végétalisation de ses cours afin de réduire les îlots de chaleur, améliorer le confort et le lien à la nature, optimiser la gestion des eaux pluviales et favoriser la biodiversité. Au-delà d'améliorer la qualité de vie, l'enjeu est de transformer chaque cour en un espace accueillant, adapté à toutes et tous et pensé pour une diversité d'usages.

En 2025, 3 nouvelles cours végétalisées ont vu le jour dans le cadre de projets de construction ou rénovation : Marcel Pagnol, Langevin-Wallon et Dominique-Frelaut. L'école Jean-Jacques Rousseau s'est elle aussi engagée dans un processus d'extension et de végétalisation. Au total, la ville compte désormais **9 cours végétalisées**.

École Jean-Jacques Rousseau :

La cour a été ouverte sur plus de 1 220 m² et végétalisée de pleine terre sur 365 m². 10 fosses pour arbres de haute tige ont été faites. La plantation d'une vingtaine d'arbres en fosse et en massif, d'un ensemble de cépées et de vivaces est prévue cet hiver. Un renvoi intégral des eaux pluviales dans la parcelle a également été pensé pour favoriser l'infiltration naturelle des eaux.

École Marcelin Berthelot :

La cour n'ayant pas pu faire l'objet d'une végétalisation, la Ville s'est engagée à planter 15 arbres en janvier 2026 grâce à un partenariat avec l'association France Nature Environnement (FNE) 92.

● **Autres actions et événements phares**



La journée de l'arbre

La Ville a organisé le 9 novembre la 4^e édition de la Journée de l'Arbre, qui a rassemblé 1 500 participants, soit la plus forte affluence depuis la création de l'événement. Cette journée festive et pédagogique a permis au public de découvrir le rôle essentiel des arbres en ville à travers de nombreuses animations dont l'accrobranche, des lectures de contes, des ateliers créatifs et un concours de dessin.

Programme Une naissance un arbre

Au-delà de la végétalisation du territoire, la ville s'est associée à EcoTree pour financer la plantation d'un arbre dans une forêt française et sa gestion durable pour chaque naissance. Cette année, 1 333 arbres ont ainsi été plantés.

Permis de végétaliser

L'association Colombes Respire continue d'utiliser le permis de végétaliser mis en place par la Ville en florissant une petite parcelle située 38 rue de l'Europe.

Portes ouvertes au centre horticole

Une visite du site, des animations dédiées au végétal, des ateliers de plantation et de reconnaissance des substrats, ainsi qu'un stand de conseils en jardinage ont été proposés au public.

Jardinage Intergénérationnel

Des carrés potagers ont été mis en place Centre d'activités InterG Chatou, afin de promouvoir cette activité et de renforcer les liens intergénérationnels. L'animation est assurée entre le service InterG et l'Ecologie Urbaine.

> PERSPECTIVES 2026 :

- Végétalisation du trottoir des rues Jules Michelet et Pierre Expert et du boulevard Gambetta, désimperméabilisation de rues pour créations de banquettes végétalisées.
- Lancement des études de végétalisation sur la 2^{ème} partie de l'avenue Anatole France.
- Création d'une cour végétalisée.
- Plantation des arbres sur l'école Marcelin Berthelot en janvier.
- Création d'un parc public sur l'îlot 26 aux abords de l'école Marcel Pagnol afin de renforcer les liaisons vertes et de permettre un retour à la nature.

> PERSPECTIVES 2026 PETIT-COLOMBES (NPNRU)

- Livraison d'une forêt urbaine - l'Oasis de fraîcheur - sur la place Victor Basch
- Réalisation des travaux de végétalisation et sécurisation du parvis Pierre Expert
- Lancement d'une première phase de travaux de réaménagement de la place Louis Aragon
- Lancement des études de conception d'aménagement de 2 squares publics
- Lancement des études de conception des espaces publics de la ZAC du Petit-Colombes.
- Dans plusieurs mois, extension du square Victor Basch (8 000 m²) une fois la tour Total démolie.

● **Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui réduit les îlots de chaleur**

Au printemps 2025, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, document qui fixe les règles générales d'occupation et d'utilisation du sol sur le territoire et dont la compétence relève de l'EPT Boucle Nord-de-Seine, a été approuvé à la suite de diagnostics et d'une enquête publique menée auprès des habitants. Pour Colombes, les modifications suivantes ont été faites :

- Dans les zones pavillonnaires : 40% de pleine terre imposée (contre 30% dans l'ancien PLU)
- A l'échelle de la ville, un minimum de 30% du terrain en pleine terre est prévu pour l'ensemble des zones (hormis les zones d'activité).
- Pour les zones denses, ce sont 30% de pleine terre minimum imposés dans les projets, auxquelles s'ajoutent 10% d'espaces verts complémentaires minimum (en toiture, sur dalle...).

Le zonage du PLUi permet par ailleurs de garantir des bandes de constructibilité et de veiller à interdire la construction à l'intérieur des cœurs d'îlots pour les préserver. Les alignements d'arbres sur le domaine public ont été reconduits et l'ensemble des parcs et jardins publics de la ville présentent une protection adaptée à leurs usages, empêchant leur suppression.

> ZOOM SUR LE PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE AVEC SALFIT

Colombes développe aussi la nature au-delà de son territoire grâce à un projet de coopération avec la ville palestinienne de Salfit. Inspiré par une visite de la Coulée Verte par des élus et agents de Salfit en avril, le projet vise à valoriser un sentier rural dans la vallée de Wadi Al Sha'er afin d'améliorer l'accès aux espaces verts, protéger la biodiversité et protéger les terres locales d'incursions israéliennes. Subventionné à hauteur de 63 959€ par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, le projet prévoit un accompagnement de la Ville via le partage d'expertise du service Ecologie urbaine.

Finalité

2



Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

- 31 Préserver la biodiversité en ville
- 35 Sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- 39 Condition animale
- 40 Gérer et protéger la ressource en eau
- 41 Réduire et valoriser les déchets

► La Ville de Colombes conduit une politique environnementale qui s'appuie sur plusieurs leviers complémentaires pour protéger le vivant et mieux gérer ses ressources. La préservation de la biodiversité s'exprime principalement à travers une gestion écologique des espaces verts et des éco-sites remarquables de la ville, complétés par un 4ème éco-lieu à C2Mains. Parce que pour préserver, il faut connaître : la collectivité met un accent fort sur la sensibilisation au

développement durable laquelle constitue un pilier historique des actions de la Ville, notamment auprès des plus jeunes. La collectivité s'attache à une gestion responsable des déchets, en favorisant leur réduction et leur valorisation et veille également à optimiser la consommation et la protection de l'eau. Ensemble ces actions contribuent à faire de Colombes une ville résiliente, qui se veut exemplaire et tournée vers l'avenir.

Préserver la biodiversité en ville

Contribution aux objectifs de développement durable



La protection du patrimoine naturel repose sur des aménagements et des pratiques de gestion qui respectent la faune et la flore locale. À Colombes, ces efforts se traduisent par des pratiques écologiques mises en œuvre dans de nombreux espaces, des éco-sites aux cimetières, et dont la qualité fait l'objet d'une reconnaissance par des labels nationaux. La Ville veille également à toujours connecter la nature à l'humain, notamment en faisant appel à des structures d'insertion pour entretenir ces lieux de verdure.



Pratiques de gestion écologiques

Colombes est pleinement engagée dans le déploiement des pratiques exemplaires en faveur de la biodiversité et de la protection des milieux. Ce sont par exemple 35 800 m² qui sont gérés de manière écologique sur 3 éco-sites : Centre nature, Coulée verte et Prairie du Moulin Joly.

Label « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN)

Cet engagement porté historiquement par le Service Ecologie urbaine a permis de renouveler le label TEN pour la période 2023-2026. Il constitue ainsi la feuille de route « Nature en ville ».



3^e fleur du label Villes et Villages Fleuris (VFF)

Les équipes du service Espaces Verts déploient et testent les pratiques exemplaires dans les parcs, jardins, espaces végétalisés et sur le patrimoine arboricole municipal. Cet engagement vaut à la Ville depuis 2022 sa 3^e fleur du label VFF et le prix spécial de la « Biodiversité et de la transition socio-écologique » remis par le jury du concours.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Les actions de gestion et préservation sont aussi entreprises sur d'autres sites, par exemple cette année avec :

- La protection de pelouses à orchidées dans les écoles C. Claudel, A.Paré, au stade Charles Péguy et au Tennis Club de Colombes.
- La fabrication de 20 nichoirs à mésanges par les habitants de Colombes dans le cadre du budget participatif.

Un effort partenarial et d'insertion professionnelle

Pour entretenir les éco-sites, la Ville s'appuie sur plusieurs structures d'insertion afin de lier écologie et solidarités :

- 4 chantiers sont menés avec l'association des 4 Chemins (11 jours, 24 jeunes)
- Avec l'EMPRO du Moulin Vert, mise en place de chantiers éducatifs (entretien des potagers et des éco-sites) et d'ateliers de bricolage (réparation du poulailler, fabrication de gîtes et nichoirs)

Connaissance de la biodiversité communale

La Ville continue de s'appuyer sur son Atlas de la biodiversité communale, réalisé en 2023. En 2025, 117 observations de taxons différents ont été recensées et saisies dans la base naturaliste GeoNature, notamment grâce aux ateliers participatifs menés avec les habitants.



ZOOM SUR LES FAITS MARQUANTS NATURALISTES 2025 :

- Observation d'un cadavre de couleuvre d'esculape rue d'Estienne d'Orve
- Découverte de 3 nouvelles stations d'orchidées sauvages
- 1 couple de faucon Pèlerin a tenté, sans succès, de nicher au printemps dans le nichoir de la tour Z
- Découverte d'une population de crapauds communs au parc Caillebotte
- Découverte d'une population de crapelets en avril au Square Mederic

Par ailleurs, le plan de renouvellement de l'ensemble des candélabres participe à la diminution de la pollution lumineuse à laquelle la biodiversité nocturne est particulièrement sensible.



> PERSPECTIVES 2026 :

- Passage du jury pour le label Villes et Villages Fleuris.
- Audit de renouvellement du label EcoJardin de la Prairie du Moulin Joly.
- Étude du classement Espace Naturel d'Intérêt de la Coulée Verte.
- Évaluation de l'engagement « Territoire Engagé pour la Nature » formalisé pour la période 2023/2026.
- Travaux de réfection des sols du Centre Nature et de la Coulée Verte en fonction des crédits mis à disposition.



ZOOM SUR LE RETOUR DE LA NATURE DANS LES CIMETIÈRE :

Parce que les cimetières représentent de vrais îlots de fraîcheur et des refuges de biodiversité dans des villes aussi artificialisées que Colombes, la Ville a élaboré cette année un plan de communication pour ses deux cimetières afin de sensibiliser le public à ces enjeux. L'objectif : expliquer les avantages de la végétation spontanée et ainsi mieux faire accepter le changement d'aspect, plus végétal, des cimetières sans que cela ne soit perçu comme un manque d'entretien. La volonté de végétaliser naturellement les cimetières s'accompagne d'une politique « zéro phyto » dans l'entretien des lieux et dans une logique environnementale, les outils d'entretien sont non-thermiques et rechargeables (tondeuse, souffleuse...).

La collectivité a par ailleurs la particularité de proposer depuis 2023 un cimetière naturel sur une partie du cimetière de la Cerisaie. Cela permet une organisation des funérailles plus respectueuse de l'environnement en plus de « remettre l'être humain dans la chaîne du vivant ». Les familles souhaitant y enterrer leurs défunts doivent signer une charte d'engagement de manière à limiter au maximum la pollution des sols associée aux rites funéraires (soin du défunt, cercueil, fleurs et objets funéraires...). Plus sobres, ces funérailles constituent aussi une option plus accessible financièrement.



> PERSPECTIVES 2026 :

Pour le printemps 2026, renforcer la communication sur la végétalisation des cimetières et proposer un focus pédagogique sur les espèces qui y vivent afin de rappeler qu'il s'agit de lieux de vie et d'encourager leur préservation.

Sensibiliser à l'environnement et au développement durable

Contribution aux objectifs de développement durable



Colombes a la particularité de mettre un accent fort sur l'éducation à l'environnement des Colombiens et Colombiennes, et ce dès le plus jeune âge. Cette volonté est incarnée par le Service Ecologie Urbaine, dont le cœur d'activité depuis plus de 25 ans est la sensibilisation à l'environnement en plus de la gestion écologique. Les 3 éco-sites de la ville qu'il gère présentent de vraies ressources pour s'émerveiller, mieux comprendre la nature et apprendre à la protéger.



> INFOS CLÉS 2020-2025

- Entre 4000 et 5000 colombiens sensibilisés à l'environnement/an
- Entre 350 et 450 éco-animations réalisées/an
- 3 éco-sites majeurs

De nombreuses animations autour du développement durable sont proposées tout au long de l'année et pour tous les publics :

● Un éveil à la nature pour les tous petits

Plusieurs crèches disposent d'espaces de jardinage permettant de proposer des ateliers d'éveil à la nature. Un partenariat avec l'Écologie urbaine accompagne la réflexion sur l'aménagement des extérieurs et l'utilisation de solutions de compostage. La nouvelle crèche Pégase s'inscrit justement en plein dans la dynamique de sensibiliser les plus jeunes à la nature grâce à son jardin intégrant un projet de potager et de compostage. Plusieurs autres projets de potagers sont à l'étude dans différentes crèches de la commune.

● Scolaires (année 2024-2025)

Via ses éco-sites, la Ville propose aux classes de maternelles et primaires un Programme d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) ambitieux. L'objectif : favoriser les contacts entre la nature et l'enfant afin de l'aider à devenir un acteur responsable de son environnement.

14 ateliers différents sont proposés sur des thématiques aussi variées que le jardinage, l'observation des animaux (oiseaux, petites bêtes, abeilles...), des végétaux, le bien-être animal, la nature et la culture...

Le programme d'EEDD a fait l'objet d'une sollicitation de plus en plus forte au cours des dernières années, témoignant de l'intérêt grandissant des enseignants pour aborder les thématiques environnementales avec leurs classes :

2025-2026 – 217 demandes pour 131 retenues
2024-2025 – 170 demandes pour 120 retenues
2023-2024 – 133 demandes pour 120 retenues



Les ressources humaines du service ne permettent malheureusement pas de satisfaire toutes les demandes.

En 2025, parmi les ateliers on répertorie :

66

animations «graines de jardinier» dans les écoles

30

enfants ont participé au programme de sciences participatives « vigie nature »

86

interventions dans 11 classes, soit 278 enfants qui ont suivi le cycle « Sur la route de la transition écologique » composé de 7 thèmes variés pour mieux comprendre la notion abordée

308

séances d'EEDD ont été réalisées sur l'ensemble de l'année scolaire pour un total de 2678 élèves (3 éco-sites + écoles).

un **5^e**

poulailler pédagogique a été installé dans une école colombienne (école Lazare Carnot, suivi technique par l'association Écococotte).

1

page pédagogique « junior » sur l'écologie est réalisée tous les mois dans le magazine de la ville « Vivre à Colombes »

Grand public :

14

animations réalisées pour 422 personnes sensibilisées dont 200 personnes qui ont suivi la transhumance urbaine de début octobre

28

portes-ouvertes sur les éco-sites qui ont réuni 724 personnes notamment avec le week-end 30 ans de la Coulée Verte

2

animations yoga et Qi Gong mettant en avant l'importance de la nature dans le bien-être

Tous publics confondus, ce sont au total 534 animations réalisées pour 4834 personnes sensibilisées (256 groupes reçus).

Démarche d'inclusion

109 séances spécifiques ont été proposées à des publics en situation de handicap ou en processus de soin.

C2Mains se fait de plus en plus connaître auprès des habitants et habitantes comme éco-lieu. De nombreuses animations ont été menées pendant toute l'année avec un temps fort pendant l'été amenant plus de 1800 visiteurs sur le site. Les activités proposées sont aussi variées que de la sensibilisation à l'environnement, du jardinage, de l'aquaponie, de l'éco-fabrication... Le site est porté par une forte implication des associations locales avec l'AMAP du Poète, les Amis de la Nature, l'APEI Boucle de la Seine et l'ESAT des Voies du Bois, l'Académie des Radis... Au total, c'est plus d'une trentaine de structures qui y ont proposé une action cette année.



Événements autour de l'environnement :

La ville s'est inscrite dans de nombreux temps de rencontres et d'échanges avec les Colombiens et Colombiennes, à travers la Fête de la nature, les Rendez-vous au Jardin, la Nuit de la chauve-souris, les Journées du Patrimoine, les Semaines Européennes du Développement Durable, la journée mondiale des animaux, ainsi que la Semaine Européenne de la Réduction des



> PERSPECTIVES 2026 :

- Continuer de déployer l'éducation à l'environnement et au développement durable auprès d'un large public (scolaires et grand public).
- Organiser les nombreux événements dont la Fête de la nature, les Rendez-vous au Jardin et les 90 ans du Centre nature.
- Suivre l'évolution des usages et participation à la programmation de C2Mains, en vue de la rétrocession à la Ville en 2027.

Condition animale

Contribution aux objectifs de développement durable



INFOS CLÉS 2020-2024

- Création d'une animation scolaire sur le thème du bien-être animal, intégrée au programme d'EEDD. En 2024/2025, on comptabilise 14 animations avec les scolaires.
- Création d'une animation sur le thème du bien-être animal dans le cadre des ateliers proposés dans le cadre de L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).
- Mise en place d'une aide financière aux particuliers dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique.
- Création d'outils de sensibilisation et de pédagogie autour de la condition animale.
- Renouvellement des campagnes de sensibilisation de stérilisation des chats errants.
- La Ville poursuit la lutte contre le moustique tigre grâce à l'installation de bornes anti-moustiques 100 % naturelles dans les squares Victor-Basch, Médéric, Edgar-Quinet et sur la Coulée Verte. Cette action s'accompagne d'un plan de communication renforcé et d'une cartographie des signalements. Des campagnes de sensibilisation complètent chaque année le dispositif.



Gérer et protéger la ressource en eau

Contribution aux objectifs de développement durable



Colombes cherche à préserver la qualité, réduire les consommations et limiter les pertes en eau. Cette démarche s'applique à l'espace public comme aux bâtiments communaux et s'articule autour de la gestion des eaux pluviales, de la maîtrise des usages quotidiens ou encore d'expérimentations de dépollution des sols par les plantes.

● Gestion des eaux pluviales à la source

Les projets de végétalisation intègrent systématiquement une meilleure gestion des eaux pluviales, visant à réduire les volumes collectés par les réseaux d'assainissement en favorisant leur infiltration directe dans les sols. Cette eau stockée dans les sols contribue à renforcer le cycle naturel de l'eau.

● Réduction des consommations & préservation de la qualité dans les bâtiments communaux et sur l'espace public

La Ville agit pour l'économie d'eau en mettant en place des vannes connectées pour les arrosages extérieurs. Reliées à un système central qui arrête les flux en cas d'anomalie détectée, elles permettent de repérer rapidement les fuites et de limiter leurs dégâts. Cette année, plusieurs fuites ont été décelées et réparées, notamment deux fuites d'eau importantes.

● Maîtrise des consommations d'eau potable

Tous les restaurants scolaires utilisent des chariots de pré-imprégnation, réduisant de 80 % l'usage de produits détergents et désinfectants, tout en améliorant l'ergonomie pour les agents en limitant le port de charges et les déplacements inutiles.

● Phytoremédiation sur C2mains

Le futur aménagement se veut être un site démonstrateur de phytoremédiation, c'est-à-dire de dépollution des sols par les plantes. L'objectif à long terme est que la pollution contenue dans les sols soit stockée par les plantes et que l'eau qui ruisselle dans la terre ne soit plus contaminée.



> PERSPECTIVES 2026 :

- Améliorer les interventions sur les fuites d'eau.
- Faire des études pour des travaux de récupération et réutilisation d'eau de pluie sur le terrain dévolution Léon Bourgeois.
- Renforcer la sensibilisation sur la sobriété des usages.

Réduire et valoriser les déchets

Contribution aux objectifs de développement durable



L'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord de Seine possède la compétence en matière de collecte des ordures ménagères et il en délègue l'organisation aux communes membres. À Colombes, le service propreté coordonne les opérations de collecte des déchets et le nettoyage de l'espace public. Il mène également des actions de sensibilisation auprès des habitants pour encourager le tri et le recyclage. Un effort particulier est porté sur la collecte des déchets alimentaires afin d'assurer leur valorisation.

● Réduction des déchets ordures ménagères

Nous constatons depuis plusieurs années une baisse des tonnages collectés des ordures ménagères sur le territoire colombien :

2020 : 31 015 tonnes	2022 : 29 789 tonnes	2024 : 22 519 tonnes
2021 : 30 990 tonnes	2023 : 22 056 tonnes	2025 : 22 290 tonnes

Par ailleurs, 55 cendriers de rue ont été installés cette année.

● Collecte de biodéchets pour les particuliers

Déploiement du compostage : Pour réduire la quantité d'ordures ménagères, la Ville distribue gratuitement des composteurs aux habitants. Chaque demande donne lieu à un accompagnement personnalisé (installation, formation, remise d'un livret de compostage). Nous constatons une hausse croissante de la demande de composteurs jusqu'à 2024, puis une baisse significative en 2025 due à la mise en place des bornes à biodéchets.

Nombre de composteurs distribués par année :

2020 : 151	2022 : 182	2024 : 188
2021 : 192	2023 : 232	2025 : 90

Environ 3407 composteurs ont été distribués depuis le lancement du dispositif en 2001.

36 nouveaux Points d'apport volontaire (PAV) pour les biodéchets ont été installés, portant leur nombre **total à 84** sur l'ensemble du territoire communal pour un total de 141 tonnes collectées..

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets, devenue obligatoire pour les collectivités depuis le 1er janvier 2024 conformément à la directive européenne sur les déchets et à la loi AGECE (anti-gaspillage et économie circulaire).

Gestion des déchets et sensibilisation dans les écoles

Politique zéro plastique et initiatives : La politique "zéro plastique" dans les cantines s'est étendue à 4 nouvelles écoles en 2025 (Marcel Pagnol, Langevin Wallon, Jules Verne, Dominique Frélaud), doublant le nombre d'établissements engagés dans la démarche.

L'expérimentation menée à Jean-Jacques Rousseau pour remplacer les serviettes jetables par des serviettes lavables (lavées avec une lessive écologique fabriquée par les agents municipaux) s'est révélée concluante.



● Lutte contre le gaspillage alimentaire

Pour réduire le gaspillage alimentaire, une expérimentation de 4 composantes au lieu de 5 dans les menus a vu le jour, 2 jours par semaine. Moins de composantes tout en conservant l'équilibre alimentaire, c'est aussi la possibilité de développer plus de « fait maison » et d'utiliser les économies faites dans des produits labellisés, c'est-à-dire améliorer la qualité.

D'autres initiatives portées par le service Assistance, Entretien et Restauration Scolaires sont également menées :

- Le service a installé **6 tables de tri en maternelle**, en collaboration avec les responsables d'accueil de loisirs (Jules Verne, Charles Perrault, Jean-Jacques Rousseau, Georges Pompidou, Buffon et Maintenon maternelle).
- L'école Jean-Jacques Rousseau en partenariat avec la société Chef-Eco expérimente depuis 2023 une **table de tri connectée** utilisée en temps réel. Celle-ci permet de suivre au plus près le poids du gaspillage alimentaire et de sensibiliser les enfants sur le sujet.
- **Don de denrées non consommées** : Malgré les efforts collectifs pour limiter le gaspillage alimentaire, certaines denrées non consommées restent en fin de service (ex : yaourts, fromages, fruits...). Celles qui n'ont pas subi de rupture de la chaîne du froid font l'objet d'un don à des associations caritatives. En 2025, ce sont 3 groupes scolaires qui font don de ces denrées non consommées, soit 1 de plus que l'année précédente.



> PERSPECTIVES 2026 :

Développement de toutes les actions menées sur l'école Jean-Jacques Rousseau sur un nouveau groupe scolaire : fabrication de lessive écologique, de nettoyant écologique, utilisation d'un nettoyeur vapeur et suppression des serviettes en papier.

● Collecte de biodéchets dans les écoles, marchés forains et self municipal

La collecte des biodéchets, qui seront valorisés par méthanisation, concerne tous les restaurants scolaires (élémentaires depuis 2019 et maternels depuis 2022) mais aussi les marchés forains et le self municipal. L'extension de la collecte aux écoles maternelles en 2022 explique l'augmentation des volumes collectés.

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Tonnes collectées	56	87	115	124	121	124

● Mobilisation citoyenne : World Clean Up Day



Dans une volonté de sensibiliser la population à la pollution par les déchets, les Conseils de Quartier avec l'appui de l'association Colombes Transition ont organisé le 20 septembre une journée de nettoyage des déchets.

Consommation et production responsables

- 47 Développer l'Economie sociale et solidaire
- 49 Promouvoir une agriculture urbaine
- 51 Assurer une alimentation durable et de qualité pour tous
- 53 Renforcer l'exemplarité des actions internes

- La Ville de Colombes s'engage à promouvoir des modes de production et de consommation durables, en cohérence avec les enjeux climatiques, sociaux et alimentaires du territoire. Cette ambition se traduit notamment par le soutien à l'économie sociale et solidaire, au développement de l'agriculture urbaine, à la promotion d'une alimentation saine et accessible, ainsi que par une exemplarité renforcée dans les pratiques internes de la collectivité. Ensemble, ces actions contribuent à construire une économie locale plus résiliente, inclusive et respectueuse de l'environnement.

Développer l'Économie sociale et solidaire

Contribution aux objectifs de développement durable



L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un mode d'entreprendre qui cherche à concilier activité économique et utilité sociale. Elle repose sur des principes de solidarité, de coopération, de démocratie et de primauté de l'humain sur le profit (définition du Centre de documentation Économie Finances). Alignée sur ces valeurs et objectifs, la municipalité soutient son développement sur le territoire via le portage par son service Emploi et ESS.

● Ressourcerie la Fabric'a

Ce lieu solidaire, inauguré en janvier, est dédié à la consommation responsable et au réemploi. Géré avec quatre salariés en insertion, il propose à la vente des objets et vêtements donnés par les habitants, upcyclés ou réemployés, à prix solidaire. Il accueille également des ateliers de sensibilisation destinés au grand public autour des modes de consommation durables. En plus de ce lieu, 2 ressourceries éphémères ont été organisées avec la Fabric'a sur la Place Aragon et au Parc Caillebotte.

● Le Printemps de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

La deuxième édition a eu lieu entre février et juin 2025 et a proposé plusieurs événements marquants ouverts à des publics variés :

Le Village de l'ESS (24 mai)

Intégré à la Braderie des commerçants, il a pris place dans la rue Saint-Denis.

« Entreprendre Autrement »

Remaniée en 2025, cette action a pour objectif de promouvoir le secteur de l'ESS auprès des élèves du DUCA (Diplôme Universitaire Création d'Activité), dans le cadre de leur formation dispensée par l'IUT de Saint-Denis et en lien avec le Groupement de Créateurs de Colombes. Les élèves ont pu bénéficier de 3 sessions de visites, d'interventions et de cours sur l'ESS.

Hackathon ESS

Le 8 mai 2025, pour la première fois, un hackathon a été organisé à Colombes par la CRESS Île-de-France et l'EPT Boucle Nord de Seine. Un marché fictif a permis aux structures de l'ESS du territoire de mieux apprendre à s'organiser pour répondre aux appels à projets.

L'évènement achats Responsables – Vendredi 23 mai

A destination des services municipaux et des entreprises locales, l'objectif de cette matinée était de promouvoir l'intégration des clauses sociales et de favoriser la participation des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) ainsi que des structures pour personnes en situation de handicap dans les processus d'achats de la ville.



> PERSPECTIVES 2026 :

Poursuivre les actions engagées et fidéliser le public autour du Printemps de l'ESS.

Promouvoir une agriculture urbaine

Contribution aux objectifs de développement durable



Colombes met un accent fort sur le développement de l'agriculture urbaine en ce qu'elle représente une opportunité pour les habitantes et habitants de mieux se nourrir et de profiter d'un espace pour jardiner pour ceux qui n'en ont pas la possibilité chez eux.



Jardins partagés et familiaux

Des jardins partagés sont situés à la Prairie du Moulin-Joly (PMJ) ainsi qu'au square Victor-Basch. En plus d'être ouverts à des associations, ceux de la Prairie du Moulin-Joly sont notamment utilisés pour des séances de sensibilisation à l'environnement ou encore pour des cours de jardinage en lien avec le service Ecologie urbaine.

Cette année, des jardins familiaux ont intégré le réseau d'agriculture urbaine de la Ville avec une convention signée avec 2 associations. Ces jardins ont une dimension sociale et environnementale forte, chaque jardinier s'engageant à suivre des pratiques écologiques en vue de garantir le respect du vivant et de la biodiversité, en toute convivialité.

Ils représentent 38 parcelles de 250 m² environ pour 135 € d'indemnité d'occupation annuelle/parcelle. A savoir, une tentative de lancement des potagers participatifs du square Joseph Antoine a eu lieu, sans succès.

Vie animale

5 chèvres et 3 moutons d'Ouessant sont présents d'avril à fin décembre en éco-pâturage à la PMJ. On retrouve 21 animaux d'élevage sur la Prairie du Moulin Joly et la Coulée Verte au plus fort de l'année (chèvres, poules, canards, moutons...). La journée mondiale des animaux marque d'ailleurs un temps fort de l'année avec la transhumance annuelle de moutons - du Parc Caillebotte à la Prairie du Moulin Joly- qui traversent la ville en compagnie des plus curieux.

Par ailleurs, le toit dédié à l'apiculture au Centre Nature a pu être sécurisé grâce à l'installation d'escaliers et de garde-corps, permettant aux bénévoles de l'association du Centre Nature de poursuivre leur activité d'apiculture en toute sécurité (ruches issues d'un précédent Budget participatif).

Côté événements, les « 48H de l'agriculture urbaine » organisées les 17 et 18 mai derniers ont mis à l'honneur la pratique avec 3 sites proposant des ateliers autour du bouturage, de la permaculture, de l'aquaponie, des adventices...ou encore en organisant un troc de plantes et de graines au Centre Nature.



Un éveil à l'agriculture chez les scolaires

Des jardins potagers sont installés et entretenus dans une dizaine d'écoles afin de proposer aux enfants et enseignants des supports pour travailler autour de la nature (cycles des plantes, biodiversité, alimentation...). Cette année, 10 carrés potagers ont été installés dans le jardin éducatif Marcel Auguste à destination de l'école Henri Martin située juste en face.



> PERSPECTIVES 2026 :

Continuer d'animer le réseau entre les différents collectifs d'agriculture urbaine, poursuivre les formations et les conseils prodigués au grand public et aux scolaires. Maintenir la vigilance sur l'état des sols en agriculture urbaine.

Assurer une alimentation durable et de qualité pour tous

Contribution aux objectifs de développement durable



● Restauration scolaire

Colombes poursuit ses actions en faveur d'une alimentation de qualité malgré l'augmentation du prix des denrées alimentaires avec une production des repas scolaires qui reste confiée au SIVU Co.Cli.Co.

La **loi EGALIM impose de proposer 50 % de produits de qualité et durables** (produits bénéficiant de labels officiels garantissant leur qualité et leur origine ex : MSC, AOP, Viande de France...) **dont 20 % issus de l'agriculture biologique**. À Colombes, les efforts se rapprochent des objectifs : au 31 octobre (dernières données disponibles) les repas comptent en moyenne **45.08 % de produits de qualité**, dont **25,5 % de produits bio** (contre respectivement 41 % et 25% de bio en 2024). L'offre intègre chaque semaine un menu végétarien et un deuxième avec une option sans viande, et les équipes s'attachent à développer davantage les recettes maison.

Des **animations nutrition-**



nelles organisées par les diététiciennes du SIVU continuent d'avoir lieu auprès des enfants pour les sensibiliser à une alimentation saine et équilibrée.

Par ailleurs, depuis la rentrée 2022-2023, les quotients familiaux ont été modifiés avec la création de deux nouvelles tranches afin de faciliter l'accès à la restauration scolaire, notamment pour les parents seuls.

● Distributions de petits-déjeuners et goûters

Cette année la Cité éducative a soutenu l'initiative de petits-déjeuners offerts aux collégiens de trois établissements situés en QPV lors des deux jours du brevet. Cette action, née d'une proposition des parents d'élèves, a été accompagnée par le SIVU Co.Cli.co et une diététicienne. Les petits-déjeuners ont été en partie composés des surplus alimentaires des accueils de loisirs. Ce moment représente aussi une clôture des interventions d'une diététicienne et d'une infirmière de l'ESJ qui ont rencontré les six classes de 3^e du collège Marguerite Duras pour sensibiliser les élèves au lien entre santé et alimentation.

Également, depuis 2023, les écoles maternelles et élémentaires bénéficient d'une distribution gratuite de goûters, organisée avec le SIVU et l'accompagnement d'une diététicienne veillant à l'équilibre alimentaire des élèves.

● Accompagner les publics fragiles vers une alimentation de qualité

Parce que bien se nourrir n'est pas toujours facile quand on a peu de moyens, le Services Action Sociale Familles du CCAS a proposé l'atelier « Cuisine pour Tous » aux bénéficiaires de l'Épicerie Solidaire, combinant sensibilisation à la gestion budgétaire et apprentissage de recettes équilibrées et économiques.

L'action vise à favoriser l'autonomie des participants, valoriser leurs savoir-faire, renforcer le lien social et promouvoir des pratiques culinaires équilibrées. De février 2025 à mars 2026, plusieurs ateliers ont été organisés autour de la préparation de menus, des goûters équilibrés, de la cuisine du monde... L'action a mobilisé une dizaine de familles et devrait se poursuivre en 2026 avec un renforcement de l'autonomie des participants.



> PERSPECTIVES 2026 :

- Continuation des actions de sensibilisation à une alimentation saine dans les écoles, lors des visites de la cuisine par les élèves ainsi que lors des commissions des menus tenues tous les 2 mois dans une école différente en présence des enfants afin de mettre en place un menu avec eux.
- Au SIVU, une réflexion sur la cuisson de nuit sera menée et l'effort de suppression du plastique pour les contenants alimentaires sera poursuivi, nécessitant une adaptation de la chaîne d'approvisionnement notamment par l'acquisition de véhicules adaptés au transport des bacs inox.

Renforcer l'exemplarité des actions internes

Contribution aux objectifs de développement durable



La collectivité ne saurait promouvoir auprès de sa population un modèle de ville durable sans adopter elle-même des pratiques internes exemplaires. La Ville de Colombes s'attache ainsi à intégrer les principes du développement durable dans le fonctionnement quotidien de son administration en agissant notamment sur la qualité de vie au travail, les mobilités des agents, la sobriété énergétique et la montée en compétences des équipes. L'achat public est également perçu comme un levier de transition écologique et sociale important, renforçant l'efficacité de la dépense publique.

- **Assurer une bonne qualité de vie et conditions de travail (QVCT)**

Sport et santé au travail

La mise en place d'activités physiques et sportives à destination d'agents municipaux s'est poursuivie et a même été étendue aux agents de restauration, aux Atsem et aux animateurs avec un total de 10 activités proposées. La mutuelle MNT a accompagné ce déploiement. Entre janvier et juin 2025, quatre activités ont été proposées dans deux écoles : renforcement musculaire (26 séances), expression chorégraphiée (20 séances), cardio & souplesse (32 séances), zumba (7 séances assurées en interne par une collègue).

En 2026, l'objectif est d'étendre le dispositif en intégrant les animateurs du service Enfance et Loisirs Handicap.



Promouvoir les mobilités douces

La Ville a continué de proposer aux agents un forfait mobilité durable, permettant une indemnité financière aux agents qui effectuent leurs trajets domicile-travail avec un mode de transport doux (vélo, VAE, covoiturage, autre engin de déplacement personnel motorisé non thermique (ex : trottinette), hors transports en communs). En 2025, 54 nouveaux agents ont perçu cette indemnité, signe que le dispositif se fait connaître, mais surtout que de plus en plus de

personnes passent à un mode de transport peu émetteur de Co2.

Un nombre d'agents bénéficiaires du forfait mobilité durable en augmentation :

219 agents en 2022 | 290 agents en 2023 | 327 agents en 2024 | 381 agents en 2025

Une **flotte de vélos mécaniques et électriques** est à disposition des services pour les trajets professionnels. La flotte de véhicules est quant à elle passée à l'électrique (à quelques exceptions près, les poids lourds notamment) et avec un temps de charge prévu la nuit en heures creuses.

Une **Journée Prévention routière et mobilités douces** (6 novembre) a également été pensée à destination des agents avec au programme : des animations ludiques et pédagogiques pour manier des vélos, les réparer et se sensibiliser à la sécurité routière et aux secours routiers.

Quand l'information publique se décarbone : la Direction de l'Urbanisme, l'Aménagement et Peuplement a fait l'acquisition de la Guitoune, un triporteur modulaire qui fait office de stand et qui est principalement utilisé pour sensibiliser les habitants dans le cadre des rénovations NPNRU.

> PERSPECTIVES 2026 :

Travail collectif de la DRH sur la Préfiguration du Guide du Maintien dans l'emploi et la mise en place d'Espaces de discussion sur le travail (3 sessions sur 2 thématiques)

- **Consommer durablement**

Des marchés publics responsables

La Municipalité continue de suivre son Schéma de la commande publique responsable avec au moins 10 points de notation qui sont consacrés à des critères environnementaux dans chaque marché.

Quelques exemples :

- **Séjours Vacances :** Les marchés publics des séjours vacances intègrent depuis l'an dernier un item « développement durable ». Les structures d'accueil sont évaluées (sur 5 points) selon leurs pratiques en matière d'alimentation responsable, de gestion des déchets et de sensibilisation, d'utilisation de solutions de nettoyage écologiques, ainsi que leur prise en compte des enjeux environnementaux locaux.

- **Entretien des écoles :** un nouveau marché concernant l'entretien des locaux met l'accent sur le tri sélectif et les produits éco-labélisés. Pour 2026, le marché publique « produits d'entretien » sera renouvelé en intégrant un lot de produit sans chimie.



ZOOM SUR LES CRÈCHES, MAÎTRESSES DU RÉEMPLOI

Plusieurs crèches de la ville adoptent des habitudes exemplaires devenant maîtresses du réemploi grâce à leur ingéniosité :

- Serviettes et bavoirs usés -> essuie mains pour les enfants
- Blouses de travail usées -> déguisements
- Cartons de livraison -> construction de cabanes, voitures, bateaux ...
- Draps usagés -> surchaussures lavables.
- Dans une crèche, réduction du nombre des lessives avec la mise en place de cassiers individuels pour que les familles gardent plusieurs jours leurs surchaussures.
- Linge usagé -> activités peinture, jeux d'eau, lingettes pour le ménage....
- Sacs en papier (déjeuner, livraison pain) → sac poubelle de tri
- Emballages alimentaires -> activité et jeux de recyclage, réutilisation des barquettes pour les activités
- Plusieurs crèches optent également pour une fabrication « maison » de produits de nettoyage afin d'éviter l'exposition des enfants et des professionnelles aux produits chimiques, réduire les coûts et les déchets.



ZOOM SUR L'IMPRIMERIE MUNICIPALE ET SA GESTION DES DÉCHETS

L'imprimerie met en œuvre une gestion éco-responsable des déchets en reprenant le principe des 3R : Réduire – Réutiliser – Recycler.

Les actions visent principalement à réduire la consommation de papier et de fournitures de finition (reliures et transparents en plastique). Cela passe par privilégier systématiquement le recto verso ou encore le choix d'une reliure sans plastiques ou thermos-collé. Le service réutilise systématiquement les cartons d'emballage de papiers d'enveloppe et recycle aussi ses chutes de papier en les transformant en blocs-notes mis à dispositions des collaborateurs. Cette année, un effort particulier a été mis sur l'optimisation des impressions via un changement de méthodologie d'imposition qui a permis de diminuer les volumes de papier.

● Former à l'intégration du développement durable dans les pratiques

Réseau référents transition : Dans le cadre du plan égalité femmes-hommes et des actions mises en place pour le développement durable, un réseau de référent.es transition a été mis en place depuis 2024. Constitué d'agent.es de différents services, le réseau a pour mission de faciliter et d'accompagner la mise en œuvre des transitions au sein des services municipaux. Les volontaires ont par exemple pu participer à différents cafés d'échanges et autres ateliers tels que la Fresque du numérique, l'Atelier 2 Tonnes organisé par l'association locale Colombes Transition ou encore la Fresque de l'éco-féminisme.

Le **Lab'Innov**, animé par le service Démocratie locale, cherche à développer la participation citoyenne et les pratiques d'intelligence collective au sein des services. Depuis 2023, des accompagnements sur mesure sont proposés aux agents et depuis l'an dernier, des ateliers thématiques ainsi qu'un accès à une outillière comprenant des ressources diverses (fiches outils, fiches projets, liens utiles...) ont été mis en place. Cette année, 6 ateliers et 6 sollicitations/accompagnements des services ont eu lieu.



Mobilisation autour de l'inclusion : la 5^e édition du DuoDay a eu lieu en novembre lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH). Le principe de cette journée est qu'un professionnel accueille une personne en situation de handicap pour lui faire découvrir son métier. Cette démarche est mise en place dans une logique d'inclusion et sensibilisation sur les questions de handicap. Cette année plus d'une centaine de participants ont été mobilisés.



Autres actions : Dans les bâtiments administratifs, l'extinction automatique la nuit et les jours non travaillés a été programmée sur 100 photocopieurs et imprimantes de manière à réduire leur consommation énergétique.

Cohésion sociale et solidarités entre les territoires et les générations

- 59 Faciliter l'accès aux droits et lutter contre la fracture numérique
- 61 Favoriser l'insertion par l'emploi
- 64 Soutenir les plus âgés et encourager les plus jeunes
- 67 Favoriser l'égalité des chances dans les quartiers prioritaires, en particulier pour les plus jeunes
- 71 Garantir l'accès à la santé et au logement digne
- 74 Renforcer l'égalité entre les genres et lutter contre les violences faites aux femmes

► La cohésion sociale est un pilier essentiel du développement durable. Si celui-ci ne se résumait qu'à l'écologie, il négligerait une dimension fondamentale : celle du lien humain et des solidarités qui permettent de faire société. La transition écologique ne peut donc être juste que si chaque personne – peu importe son âge, son état de santé, ses ressources, son genre ou son quartier...- dispose d'un même accès aux droits, aux opportunités et à un cadre de vie digne. Cette finalité a pour objectif de réduire les inégalités et de renforcer les solidarités, tant entre les générations qu'entre les territoires. À Colombes, cet engagement se concrétise par la mobilisation coordonnée

de nombreux services municipaux œuvrant quotidiennement en ce sens.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) joue un rôle central dans cette dynamique. En première ligne auprès des habitants confrontés à des difficultés sociales ou économiques, il œuvre contre l'exclusion sous toutes ses formes. Son action repose sur un accueil individualisé, un soutien financier ponctuel et un accompagnement renforcé dans l'accès aux droits, complétant ainsi l'action d'autres services municipaux pour que chaque Colombien et Colombienne puisse bénéficier d'un accompagnement adapté à sa situation.

Faciliter l'accès aux droits et lutter contre la fracture numérique

Contribution aux objectifs de développement durable



Faciliter l'accès aux droits et aux services publics est un enjeu majeur pour lutter contre l'exclusion sociale d'autant que la plupart des démarches sont désormais dématérialisées. À Colombes, la Ville dispose de deux mairies de proximité –configuration unique en France-, Aragon et Fossés Jean, pour accueillir les France Services. Ce dispositif de l'État offre un guichet unique pour les démarches nationales (CAF, France Travail, CPAM, impôts, etc.). Les services municipaux y assurent un conseil numérique pour aider les usagers à réaliser leurs démarches en ligne et ainsi, réduire la fracture numérique.

Au cours de l'année, plus de 1000 usagers ont pu bénéficier des postes informatiques, scanners et imprimantes mis à disposition dans les mairies de proximité. La Ville a également organisé des portes ouvertes des France Services avec des ateliers sur l'utilisation du smartphone et des accompagnements pour les personnes éloignées de l'emploi.

Caravane solidaire : En décembre, en collaboration avec le CCAS, le service mobile de solidarité territoriale s'est rendu au Petit-Colombes pour aller à la rencontre des habitant-es et faciliter leur accès aux droits et aux services sociaux départementaux.

Limiter la fracture numérique avec le wifi public : La Ville expérimente le wifi public gratuit depuis juillet sur la place Aragon et sur le parvis des Droits-de-L'Homme. Le projet s'inscrit dans un plan de réduction de la fracture numérique. En fonction des résultats de l'expérimentation et des contraintes budgétaires, de nouvelles antennes wifi pourront être déployées sur d'autres places de la commune.



Favoriser l'insertion par l'emploi

Contribution aux objectifs de développement durable



Favoriser l'insertion par l'emploi constitue un levier essentiel pour réduire les inégalités et soutenir le développement économique local. La Ville de Colombes déploie ainsi plusieurs dispositifs visant à accompagner les personnes vers l'emploi et encourager la création d'activité. Ces actions combinent accompagnement individualisé, formation, partenariats avec les entreprises locales dans l'objectif que chacun puisse trouver une stabilité de l'emploi et développer son projet professionnel.



● Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Le PLIE, réactivé en 2024, vise à proposer un accompagnement dont l'objectif est l'insertion professionnelle à travers la formation, l'emploi, ou la création d'entreprise. Il s'agit d'un dispositif national porté par le service Emploi et ESS qui s'adresse aux personnes éloignées de l'emploi, en priorité aux parents isolés et aux seniors (50 ans et plus) demandeurs d'emploi de longue durée.

Intégration de clauses sociales : la Ville poursuit sa politique d'insertion par l'activité économique en intégrant des clauses sociales dans ses marchés (principalement de services et de travaux). Ces clauses imposent aux entreprises un taux d'effort d'insertion permettant à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle.

Par exemple durant l'été, un nouveau marché d'insertion a été lancé sur la rénovation des locaux associatifs de la ville (252h travaillées). Les personnes en parcours d'insertion ont ainsi été formées aux métiers du second œuvre et ont pu bénéficier d'heures de formations et d'un accompagnement par un conseiller d'orientation professionnel.

> Un nombre d'heures d'insertion réalisées en forte hausse

Année	Nombre d'heures d'insertion réalisées	Nombre de personnes concernées	Nombre d'opérations suivies
2023	38 529 heures	112 personnes	19
2024	53 664 heures	161 personnes (141H et 20F)	22
2025	52 605 heures*	148 personnes	33

*Chiffres qui seront stabilisés au 1^{er} trimestre 2026

– **Café de l'emploi nomade :** pour cette première édition, qui remplace les anciens « bus de l'initiative », plusieurs acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la création d'activité sont allés à la rencontre du public. L'action a été menée en partenariat avec les médiateurs et le CLSPD.



– **Job-dating :** une journée de job dating été organisée dans le cadre du printemps de l'ESS. Elle a réuni 11 structures et a attiré plus d'une centaine de participants inscrits, sans compter les visiteurs non-inscrits.

– Par ailleurs depuis octobre 2025, le PLIE propose une action d'acquisition de compétences visant le titre professionnel Assistant de vie aux familles (ADVF). La ville finance une partie des coûts de formation, en partenariat avec un organisme agréé.

Espace Insertion : Parallèlement, le CCAS de la Ville coordonne l'Espace Insertion, un dispositif piloté par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine dont l'objectif est de favoriser l'accès aux droits et d'orienter les allocataires du RSA vers un accompagnement d'insertion spécifique. Cette année, on peut noter qu'un groupe de personnes bénéficiaires du RSA a pu participer à un atelier autour de la permaculture.

● Soutien aux entreprises et à l'entrepreneuriat

Le déploiement du label Empli'tude

Le PLIE participe à déployer ce label territorial qui valorise les actions des organisations en matière d'emploi, de ressources humaines et d'engagement sociétal. Il se divise en 3 axes dont le premier a pour but de favoriser l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Cette année, 2 structures ont été labellisées et bénéficient d'un accompagnement pendant 3 ans : l'Association Solidarité Emploi Chômage (ASEC) et le Leclerc des Fossés-Jean. Plus largement, ce Label est un outil de développement local et de cohésion pour le territoire qui permet de renforcer la solidarité en développant les passerelles entre les entreprises, les publics, les acteurs institutionnels et les professionnels de l'emploi et de l'insertion.



Insertion pour la création d'activité

Le PLIE propose des rendez-vous individuels aux porteurs de projet afin de les aider dans la définition de leur projet de création lorsqu'ils sont encore au stade de l'idée. Le dispositif **CitéLab** a d'ailleurs pour objectif d'identifier des talents dans les quartiers prioritaires où le taux de création d'entreprises y est très faible. Une trentaine de personnes ont déjà intégré ce dispositif et l'objectif est de l'étendre à tous les quartiers concernés.



> PERSPECTIVES 2026 :

- Déploiement du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Colombes avec un axe « hors les murs » et continuer de faire connaître les dispositifs et événements existants
- Augmentation des heures d'insertion sur le territoire

Soutenir les plus âgés et encourager les plus jeunes

Contribution aux objectifs de développement durable



Soutenir les aînés

À Colombes, plusieurs services agissent ensemble pour prévenir l'isolement, favoriser le bien-être et accompagner les personnes âgées au quotidien. Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), le service intergénérationnel et la résidence Yvonne-Feuillard sont les principaux services engagés dans des actions complémentaires pour aider les seniors à rester actifs, autonomes et en lien avec leur environnement. Ils développent aussi des initiatives pour soutenir les aidants, dont le rôle est essentiel auprès de personnes en perte d'autonomie.

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), service médico-social de proximité, s'adresse aux Colombien·nes de plus de 60 ans et à leur entourage. Le CLIC a poursuivi les ateliers de prévention en coordination et en complémentarité avec d'autres acteurs locaux (le service Intergénérationnel, la résidence Yvonne Feuillard, les CSC Petit-Colombes, Europe et Fossés-Jean) et la Prévention Retraite Ile de France (PRIF) :

Atelier « Équilibre en mouvement » : 12 séances sur les thématiques telles que prévenir les chutes ; adopter les bons réflexes ; gagner en assurance ; conseils et recommandations pour garder une activité physique adaptée à sa vie quotidienne. Il y a eu 12 participants à chaque séance dont 90 % se sont montrés très satisfaits, 80 % ont trouvé l'atelier très bénéfique et 20 % l'ont trouvé bénéfique.

Atelier « Bien sur Internet » : 10 séances de 2h de décembre 2025 à mars 2026 pour apprendre à naviguer sur Internet et utiliser les outils numériques du quotidien, y compris les applications pour rester en contact avec ses proches et réaliser des démarches en ligne (15 participants inscrits).

Colombes est également **relais du programme ICOPE**, un programme de prévention déployé dans le 92 et développé par l'OMS. Il propose à toute personne de 60 ans et plus d'autoévaluer sa santé sur 6 domaines-clés (cognition, vision, audition, nutrition, mobilité, psychologie) à l'aide d'une application numérique accessible.

Dispositif « Pour votre Santé Restez Sport » : les services des sports et de la prévention santé accompagnent par ailleurs des personnes âgées en affection longue durée (ALD) habituellement éloignées de l'activité physique via ce dispositif gratuit. Des séances de gymnastique et d'aquagym leur sont proposées au complexe aquatique Laure-et-Florent-Manaudou.

● Des démarches pour soutenir les aidants

– **Les Cafés des aidants :** Depuis 2009 le CLIC propose aux entourages (familles, amis) « proches aidants » de se retrouver 1 fois par mois dans un lieu convivial, pour échanger sur leurs expériences et leurs difficultés, s'entraider, s'informer, se soutenir. Ce temps est co-animé par la psychologue et un travailleur social du CLIC à la Maison des Associations. **En 2025, 43 aidants** ont participé au café (38 femmes et 4 hommes) pour un total de **228 participations (contre 119 en 2024)**.

– **Ateliers « Centr'aider » :** 3 ateliers de 2h ont permis de faire découvrir à des aidants de personnes en perte d'autonomie des solutions d'aménagement de l'environnement de la personne aidée pour faciliter la vie quotidienne. Ces ateliers sont proposés à l'Hôtel de Ville et sont financés par la conférence des financeurs des Hauts-de-Seine.

– **La Semaine bleue, événement incontournable :** Chaque année se tient la Semaine bleue, la semaine nationale des retraités et des personnes âgées qui vise à valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations. A cette occasion, la Médiathèque de la Marine a accueilli une présentation du conte « Horace et le perroquet », créé par des patients du CMP Guy de Maupassant et lu avec des enfants des centres de loisirs. D'autres contes enregistrés en livres audio et un documentaire retraçant dix ans de création au CMP ont également été diffusés.

● Favoriser le bien-être et la sociabilité des aînés

Le Service intergénérationnel a proposé tout au long de l'année des activités hebdomadaires de nature sportives, culturelles ou ludiques. Ces dernières favorisent la sociabilité, le bien-être et le maintien de la santé physique.

- Chaque trimestre, des ateliers « **Bien dans son corps** » ont été organisés, incluant méditation, yoga du rire, cohérence cardiaque, danse-thérapie et sophrologie. (20 participants par séance).
- Des actions de **prévention des chutes** ont été programmées : une première séance au 1^{er} trimestre (15 participants) et une conférence accompagnée de rendez-vous individuels au 4^e trimestre.
- Des **ateliers sur l'hygiène de vie et la naturopathie** ont également été proposés : réunissant chaque fois une quinzaine de participants.



ZOOM SUR LA RÉSIDENCE YVONNE FEUILLARD

Ce Foyer Logement pour personnes âgées autonomes, rattaché au CCAS de la Ville, propose également de nombreuses animations (sportives, artistiques, cognitives, séjours et visites, ateliers bien-être).

C'est par exemple dans ce cadre que depuis janvier 2024, les 11 élèves du CAP Agent Accompagnant au Grand Âge (AAGA) ont rendez-vous un jeudi matin par mois avec les seniors. Ces temps permettent de tisser du lien entre les générations et aident les jeunes à lever des appréhensions sur certaines facettes de leur futur métier.

La résidence dispose par ailleurs d'un écran numérique interactif fréquemment utilisé comme support pour des animations (expositions, séances de gym, relaxation, chant...) ou encore pour des jeux (grilles mêlées, mots croisés, sudoku...) Les résidents ainsi que le personnel ont reçu une formation pour l'utilisation de cet outil qui participe à rompre l'isolement.

Pour le Maintien à Domicile, des formations continues sont organisées pour renforcer la qualité de l'accompagnement des personnes âgées, notamment autour des différentes pathologies, ainsi qu'à travers des groupes de parole destinés aux aides à domicile. Cette année, des temps de sensibilisation ont été organisés autour de thématiques telles que la bientraitance, les droits des usagers ou encore l'autonomisation. Des actions de bien-être au travail ont également été instaurées, avec une séance hebdomadaire chaque mercredi pour les agents.



Encourager la jeunesse

Insertion scolaire et professionnelle

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) joue un rôle central dans l'accompagnement des jeunes Colombiens, en leur offrant des services d'orientation scolaire et professionnelle, des aides à l'insertion, des informations sur les formations, les séjours éducatifs, les dispositifs citoyens, et en facilitant l'accès à des initiatives favorisant l'autonomie et l'engagement.

Quelques exemples d'actions menées :

- Le programme **BAFA citoyen** concerne 50 jeunes par an qui bénéficient d'une aide de 300 € sur la formation théorique contre un engagement de 20 heures de bénévolat ou d'actions citoyennes organisées par la Ville à 20 heures de bénévolat ou d'actions citoyennes organisées par la Ville.
- Le dispositif **SOS Rentrée** soutient les collégiens et lycéens sans inscription afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité avec l'appui d'une informatrice jeunesse et des relais auprès du CIO et de l'inspection académique.
- Les **bourses de mobilité**, nationales et internationales, continuent d'être proposées favorisant une meilleure égalité des chances dans le fait de partir à l'étranger.
- En 2025, le BIJ a également mis en place un **dispositif de mise en relation entre jeunes souhaitant faire du babysitting** et des familles.

Tiers-lieu jeunesse et projet Révise Connect

Le tiers-lieu jeunesse, ouvert depuis juillet 2024, offre un espace d'accueil et d'activités pour les jeunes. En 2025, le projet Révise Connect a été lancé, proposant aux lycéens trois soirs par semaine un lieu pour réviser et s'entraider. Les jeunes peuvent accéder librement à des ordinateurs et bénéficier du soutien ponctuel d'enseignants, notamment en mathématiques.

Offre de séjours

La Direction de la Jeunesse propose aux jeunes de 6 à 17 ans une large offre de séjours. Grâce aux subventions du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES, 70 000€), les « Colos apprenantes » sont gratuites pour les jeunes issus des quartiers prioritaires, les jeunes en situation de handicap, ou selon le quotient familial. Cette année, l'offre s'est enrichie avec deux séjours linguistiques, deux séjours supplémentaires pour les 6-11 ans (mer et Puy du Fou), ainsi qu'un séjour itinérant en Espagne. Une attention particulière est portée à l'intégration de jeunes en situation de handicap (11 participants sur plus de 350 jeunes partis).

Ateliers socio-culturels et Espace Ados

Depuis deux ans, des ateliers socio-culturels sont organisés directement dans les établissements secondaires. L'Espace Ados accueille quant à lui les jeunes de 11 à 18 ans avec une gamme d'activités proposées en soirée et pendant les vacances scolaires. Ces activités favorisent l'accès à des pratiques sportives et culturelles, contribuent au bien-être physique et mental des jeunes, et encouragent leur socialisation ainsi que leur épanouissement personnel.

Favoriser l'égalité des chances dans les quartiers prioritaires, en particulier pour les plus jeunes

Contribution aux objectifs de développement durable



Colombes est une ville socialement contrastée, marquée par la présence de trois Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) : le Petit-Colombes, Audra-Musiciens et les Fossés-Jean. Ces territoires regroupent près de 18 300 habitant-es et concentrent des fragilités socio-économiques importantes : un taux de pauvreté avoisinant les 30 % (près du double de la moyenne nationale),



un chômage particulièrement élevé (21 % contre 7,3 % en France) et une forte proportion de familles monoparentales (33 % contre 22 % au niveau national), entre autres. Ces quartiers se distinguent aussi par une population plus jeune que la moyenne avec 38 % des habitant-es âgés de moins de 25 ans.

Face à ces défis, la Ville déploie une attention renforcée à travers la **Politique de la Ville** et notamment via ses dispositifs **Cité éducative** et **Réussite éducative**. L'objectif partagé est clair : réduire les inégalités,

améliorer les conditions de vie des habitant-es, lutter contre le chômage, prévenir le décrochage scolaire et faciliter l'accès aux services publics et aux soins. Dans cette dynamique, un accent particulier est mis sur la jeunesse, afin de prévenir les fractures éducatives et accompagner chaque enfant et jeune vers un parcours d'épanouissement et d'autonomie.

● Politique de la ville

En 2025, la Ville de Colombes a poursuivi son soutien aux quartiers prioritaires dans le cadre de l'Engagements Quartiers 2030 couvrant la période 2024-2026 en mobilisant ses partenaires et ses financements. Sur une logique de co-financement, 54 projets ont été soutenus cette année via 213 000 € mis à disposition par la Ville, 213 000 € par le Département et 324 000 € par l'État. On peut noter que 3 ateliers collectifs thématiques ont été lancés depuis l'an dernier sur l'accès aux droits, la relation Bailleurs et sur les liens entre les jeunes et la police. Sur ce dernier sujet, des actions de prévention afin de casser les stéréotypes ont été menées dans des collèges de différents quartiers prioritaires.



Par ailleurs comme chaque été, la Ville a maintenu les 2 semaines de « Cet été à Colombes » avec des animations estivales destinées prioritairement aux habitants des QPV (qui, pour beaucoup n'ont pas l'opportunité de partir en vacances) afin de garantir l'accès aux loisirs, à la détente et à la culture. Au programme : village détente, ciné plein air, village aquatique, sorties familiales gratuites...

● La cité éducative

La Cité éducative

Depuis 2022, la mairie de Colombes, la préfecture des Hauts-de-Seine et l'Éducation nationale se sont engagées pour mettre en place une Cité éducative au Petit-Colombes. S'appuyant sur cette première expérimentation réussie, la Ville a obtenu au printemps le renouvellement de la labellisation de ce dispositif national pour la période 2025-2027, avec un périmètre élargi aux trois quartiers prioritaires de la ville. 7 000 jeunes de 0 à 25 ans, 24 écoles, quatre collèges et le lycée Guy de-Maupassant vont ainsi bénéficier de 415 000 € par an sur trois ans.

Au-delà des projets mis en place sur le temps scolaire, un travail partenarial d'envergure continue d'être mené sur les temps périscolaires et extrascolaires avec les accueils de loisirs, les centres sociaux, les acteurs de l'insertion professionnelle, les associations culturelles et sportives ainsi que les services de la ville. Tous ces acteurs s'engagent autour de cinq enjeux : accès à la santé, notamment mentale, accès au sport et à la culture, petite enfance et préparation de l'entrée dans le système scolaire, orientation et insertion des jeunes, soutien à la parentalité.



ZOOM SUR LA QUINZAINE POUR LE 25 NOVEMBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

1 144 élèves des écoles élémentaires du Petit-Colombes ainsi que les 5e et les 3e du collège Marguerite-Duras ont bénéficié de ce plan géré par la fondation Helen Keller. Un accompagnement gratuit pour les familles a été proposé en 3 temps : un dépistage est effectué par un orthoptiste au sein de l'école, en cas de difficultés, les enfants sont orientés vers un ophtalmologiste et, selon leurs besoins, un rendez-vous chez un opticien est prévu.

Sur le Petit Colombes 40% des élèves ont été identifiés avec des problèmes de vues : un dépistage essentiel quand on sait que le port de lunettes peut réduire le risque d'échec scolaire de 44 %.

Le dispositif a été étendu aux Fossés-Jean sur la fin d'année.

● La Réussite éducative

La Réussite éducative de Colombes accompagne gratuitement les jeunes de 2 à 18 ans scolarisés en réseau d'éducation prioritaire ou résidant en QPV. L'équipe pluridisciplinaire aide les familles à trouver les ressources nécessaires pour favoriser l'épanouissement de leurs enfants.

Cette année le service a poursuivi ses actions et en a proposé de nouvelles pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner les jeunes et leurs familles dans leurs difficultés :

Prévenir le décrochage

Graphothérapie individuelle (5 enfants) et collective (3 écoles), découverte des métiers (6 jeunes), séjours de



remobilisation avec éducatrice, projet musique assistée par ordinateur et atelier d'écriture (collège M.Duras, 22 collégiens), immersion de trois éducatrices dans les collèges REP pour accompagner une quarantaine d'élèves en difficulté.

Nouvelle action : Ateliers d'orthopédagogie pour remobiliser dans les apprentissages (10 séances, 6 enfants).

Santé et bien-être

- Équithérapie (5 séances : individuelles pour 5 enfants et collectives pour 7 enfants), ateliers de sophrologie individuels et collectifs pour mieux gérer ses émotions et renforcer le lien parent-enfant (6 enfants du 1er degré CM1/CM2), groupe conte-atelier thérapeutique (7 enfants du 1er degré, de la grande section au CE2).

Nouvelles actions :

- Partenariat avec l'INSERM sur la santé mentale et le bien-être des jeunes comprenant la constitution de groupes de jeunes au collège Jean Baptiste Clément pour créer une application ressource à l'échelon national.

- Workshops sur le mouvement et l'Art-thérapie à destination de l'équipe pluridisciplinaire.

- Projet gestion des émotions via philo-art/yoga/sophrologie (8 séances, collège Moulin Joly)

- Podcast avec les élèves SEGPA sur les réussites et le bien-être des jeunes (collège M. Duras, 10 élèves).

- **Groupes de parole** pour les parents et sorties culturelles familiales pour resserrer le lien parents-enfants.

- **Nouvelles actions :** « Cultur'Ruelles », sorties pour renforcer l'ouverture culturelle des jeunes et de leurs parents (5 sorties/an).

Accompagnements individualisés :

- Entretiens familiaux et évaluation des besoins globaux (psychologiques, éducatifs et sociaux) du public de 0 à 18 ans et de leurs parents avec près de 200 suivis à l'année.

- Point Écoute Jeunes : Permanences par une psychologue au sein de 5 collèges et le lycée Maupassant à raison 1h30 à 2 heures par établissement avec 160 jeunes suivis à l'année.

- Conventionnement avec Entr'Actes pour des suivis psychologiques à l'année avec plus de 60 jeunes suivis à l'année.



> PERSPECTIVES 2026 :

- Mise en place d'ateliers d'Art-thérapie sur mouvement (public enfant du 1er degré).

- Développer les formations sur l'approche transculturel pour renforcer le lien familles-Institutions.

- Mettre en place une meilleure articulation avec le Plan Educatif de Territoire pour favoriser la cohérence des actions éducatives à destination des habitants en lien avec la Cité éducative.

Garantir l'accès à la santé et au logement digne

Contribution aux objectifs de développement durable



La Ville mène une action transversale pour améliorer le bien-être physique et mental des habitants, en s'appuyant sur des dispositifs d'accompagnement, de prévention et d'orientation vers les professionnels de santé. Consciente du rôle déterminant des inégalités sociales dans l'accès aux soins, elle veille à intégrer la santé dans l'ensemble de ses politiques publiques, quels que soient les publics, les âges ou les lieux de vie.

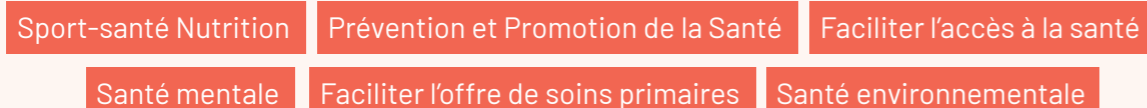
Parallèlement, la Ville est pleinement engagée dans la lutte contre l'habitat indigne, au titre de ses pouvoirs de police sanitaire. L'insalubrité – humidité excessive, manque de lumière, surfaces insuffisantes... – constitue en effet un facteur majeur d'atteinte à la santé et requiert une action municipale coordonnée pour garantir à chacun un logement sûr et sain.

● Action du Conseil Local de Santé (CLS)

Le 3^e CLS de Colombes a été signé l'an dernier pour la période 2024-2028 par la Ville de Colombes, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et la Préfecture.

Il définit des axes stratégiques de politiques de santé de proximité, adaptés aux besoins spécifiques des colombien.ne.s. Il décline des actions et dispositifs concrets en matière de prévention, de soins et d'accès à la santé physique et mentale, tout en visant à réduire les inégalités sociales et territoriales en la matière.

Le CLS se compose en six axes :



● Action de l'Espace Santé Jeunes

L'Espace Santé Jeunes (ESJ) de Colombes a poursuivi ses actions auprès des 11-25 ans et en a proposé de nouvelles au sein de ses quatre pôles :

- **Centre de Santé Sexuelle** : accompagnement des jeunes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle.
- **Accompagnement Psychologique** : consultations individuelles mais aussi Points Accueil Écoute Jeunes et « Cafés des parents ».
- **Équilibre Alimentaire** : consultations pour aider à maintenir un équilibre alimentaire sain et prévenir les troubles du comportement alimentaire (TCA).
- **Actions Collectives et Sensibilisation** : plusieurs actions ont été menées en 2025 autour de la santé sexuelle, relationnelle, affective et de la santé mentale, dans les collèges, lycées et structures spécialisées. Parmi elles figurent les habituelles séances d'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS), avec 3 collèges engagés et 21 ateliers réalisés.

Deux nouvelles campagnes de sensibilisation ont été développées :

- une **sensibilisation au « Violentomètre »** sur les différents niveaux de comportements abusifs (147 lycéens, 1 établissement)
- une **campagne sur le consentement** pour promouvoir une culture du respect dans les relations à destination des collégiens, lycéens et jeunes en situation de handicap. Ces initiatives encouragent des relations respectueuses et soutiennent le bien-être global des jeunes.

Bilan en chiffre

Actions collectives :

- 950 jeunes ont été sensibilisés (contre 1312 en 2024) avec 124 séances d'actions collectives (collèges, lycées, EMPRO, CAJ/ESAT...touchant 527 filles et 423 garçons).
- Consultations individuelles :
- 1572 consultations réalisées au cours de l'année, soit 16% de plus qu'en 2024 (1106 filles, 466 garçons)
- 195 consultations « Equilibre alimentaire ».
- 613 dans le cadre du Centre de Santé Sexuelle
- 534 consultations « Accompagnement psychologiques ».
- 230 jeunes ont été reçus pour la première fois par les accueillantes écoutantes (16% de plus qu'en 2024)
- 34 % des jeunes reçus viennent des quartiers prioritaires.



> PERSPECTIVES 2026 :

Continuer les actions d'accompagnement et de prévention, notamment la sensibilisation au violentomètre à déployer dans d'autres lycées et la sensibilisation au consentement déjà programmée dans deux autres lycées du territoire et un collège partenaire.

● Octobre Rose, mobilisation contre le Cancer du Sein

Le cancer du sein reste la première cause de décès par cancer chez les femmes, touchant chaque année plus de 61 000 femmes en France. Pour sensibiliser au dépistage et améliorer la prise en charge, Octobre Rose, un mois de mobilisation national, se déroule chaque année du 1er au 30 octobre.

En 2025, la Ville de Colombes a réaffirmé son engagement en organisant diverses actions et événements avec les services municipaux et les acteurs de santé : déambulation rose, en danses et en chansons, avec la chorale « La Note d'Alceste » et « Cap Asso », stands gratuits autour du bien-être, temps de dépistage, séance photo solidaire... et bien d'autres animations.



● Lutte contre l'habitat indigne

La Ville via ses services Habitats et Hygiène continue de lutter contre l'habitat indigne et contre les marchands de sommeil. Un travail de pédagogie, de prévention et de répression est d'ailleurs mis en place dans le cadre de l'autorisation préalable à la mise en location. En effet, depuis le 1er avril, la Colombes a élargi le périmètre de cette autorisation afin de prévenir les dérives en vérifiant l'état des logements avant leur mise sur le marché locatif. Le travail de pédagogie semble porter ses fruits avec des logements plus décentes et agréables à vivre.

La Nuit de la Solidarité Métropolitaine

La nuit des solidarités est une opération de décompte des personnes sans-abri. Cette année elle s'est déroulée le 23 janvier et a mobilisé 120 personnes pour recenser les personnes sans logement et pour leur distribuer des kits (bons alimentaires, une gourde, des vêtements et des produits hygiéniques... offerts par les acteurs économiques de la ville). La démarche permet d'adapter au mieux les politiques publiques et s'inscrit dans la continuité des initiatives menées par le Comité Sans-abri et par les associations locales.



Renforcer l'égalité entre les genres et lutter contre les violences faites aux femmes

— Contribution aux objectifs de développement durable



En France, les femmes restent confrontées à des inégalités systémiques dans les sphères professionnelle, économique, sociale et familiale. Elles subissent, entre autres, des écarts de rémunération importants, une surexposition au temps partiel, une répartition inégale des charges domestiques et parentales ainsi qu'une forte exposition aux violences sexistes et sexuelles – en particulier pour les jeunes femmes. Face à ces constats, la Ville de Colombes affirme son engagement en faveur d'une culture de l'égalité, fondée sur une approche globale et transversale visant la prévention des violences, la lutte contre les discriminations, l'accès à l'autonomie et la valorisation de la place des femmes dans l'espace public et au sein des équipes municipales.



● Favoriser l'émancipation des femmes

Apprentissages linguistiques

La ville soutient l'autonomie et l'intégration sociale et professionnelle des femmes via des ateliers basés sur les apprentissages linguistiques et la découverte du fonctionnement institutionnel de la société française. En parallèle, une garde d'enfants de moins de trois ans est proposée pour promouvoir la fréquentation de jeunes mères sans mode de garde.

Soutien au Secours populaire et à son dispositif « Maman Secours »

Colombes soutient ce dispositif qui propose un accompagnement moral et des temps d'échange à destination des mères célibataires (subvention municipale de 4 000 € en 2025).

Soutien à différents modes de garde

Afin de favoriser l'accès à l'emploi des mamans, la Ville soutient des crèches associatives en complément de l'offre municipale. En 2025, un soutien de 35 000 € a été accordé à la crèche parentale « La Galipette », contribuant à l'ouverture de places supplémentaires.

● Favoriser la pratique sportive

« Allez les filles »

Depuis 2021, le dispositif « Allez les filles » aide au développement de la pratique sportive chez les jeunes filles issues de quartiers populaires. L'objectif est d'initier à la pratique sportive et favoriser leur inscription dans un club de la ville (coût pris en charge par la Ville). Sur la saison 2024-2025, 20 jeunes filles de Colombes ont pu bénéficier de cet accompagnement.

Trek féminin – 10^e édition

Depuis plus de dix ans, le Trek féminin accompagne une dizaine de jeunes filles lors d'un séjour randonné où elles pratiquent plusieurs activités sportives, de détente et travaillent sur des projets de sensibilisation pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Pour cause de restrictions budgétaires de l'État, ce projet ne sera pas reconduit en 2026.

« Si on s'portait »

Ce dispositif lancé fin 2024 a permis à 30 femmes résidant dans des QPV de bénéficier de séances gratuites de sport et de réveil musculaire. Deux séances sont organisées chaque semaine et un troisième créneau va s'ouvrir en 2026.



● Visibiliser et valoriser la place des femmes

Parce que valoriser la place des femmes passe par leur donner plus de visibilité dans l'espace public et dans les médias, la Ville a entrepris cette année les actions suivantes :

Féminisation des noms d'équipements sportifs

Dans le cadre du Plan d'action pour la féminisation des établissements sportifs, les habitants ont choisi des noms rendant hommage à des athlètes féminines comme le complexe sportif Marie-José Pérec ou le centre aquatique Laure et Florent Manaudou.

« Parole de sportive »

Dans le journal de la Ville Vivre à Colombes, une page par mois (de février à décembre 2025) a été consacrée au témoignage de femmes sportives issues des associations locales. Ces articles visent à valoriser les parcours féminins, présenter diverses disciplines et déconstruire les stéréotypes liés au sport tout en encourageant les Colombiennes à pratiquer une activité physique.

« La science se livre »

Dans le cadre du dispositif départemental culturel, les trois médiathèques ont organisé des actions autour de la thématique « femmes et sciences ». Des ateliers au sujet de Marie Curie ont été organisés dans les bibliothèques ainsi qu'un atelier « création d'un herbier façon Madeleine Françoise Delaporte – illustratrice scientifique du XVIII^e siècle).

● Prévenir les violences faites aux femmes :

Le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) anime la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) élaborée pour 2021-2026. Signée par M. le Préfet, M. le Procureur de la République et M. le Maire, cette stratégie possède un axe (le N°3) exclusivement dédié à la lutte contre les violences faites aux femmes, aux violences intra-familiales, à l'aide aux victimes et au renforcement de la protection des personnes vulnérables. Il permet ainsi de réunir les acteurs du territoire engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux violences intrafamiliales et de renforcer et coordonner leurs actions respectives.

C'est par exemple dans ce cadre que depuis 2023, le Commissariat de Police de Colombes, en lien avec le CCAS de la Ville, délivre des **bons de taxis** pour permettre aux femmes qui portent plainte de se rendre à l'Unité Médico-Judiciaire de Garches ou d'Argenteuil. Des **nuitées en hôtel** sont également prévues dans le dispositif.

Contrat local contre les violences sexistes et sexuelles : Ce contrat, adossé au CLSPD, a été signé le 4 juillet dernier. Mobilisant plus de 30 partenaires (associations, services de l'État et institutions locales), il vise à améliorer l'efficacité dans les réponses apportées aux victimes de violences sexistes et sexuelles dans les domaines de la prévention, de la prise en charge, de la répression et de la réparation. Cet engagement se concrétise par des actions de sensibilisation et des formations autour de quatre priorités : l'accès au logement, l'emploi et la réinsertion, la prévention et la prise en compte des enfants comme co-victimes.

Plusieurs actions à destination du grand public et des professionnel.les ont été organisées telles que :

- **Exposition sur les cyberviolences** (CSC Europe, médiathèque Gi-roud)
- **Atelier de sensibilisation sur les dispositifs de lutte contre le harcèlement dans les transports** (Quartier Victor Bash)
- **Ciné-débats pour les jeunes** : Plusieurs cinés-débats ont été organisé avec les associations spécialisées (CIDFF, l'Escale), pour des élèves des établissements scolaires de la ville.
- **Atelier de sensibilisation dans 2 collèges** avec Marie Gervais, au-trice et ancienne victime de violences conjugales à l'adolescence.
- **Formation 5D** - Fondation des femmes (pour agent.es de la ville) : Cette formation avait pour objectif d'apprendre à intervenir en toute sé-curité face au harcèlement de rue, que l'on en soit témoin ou victime, à travers une méthode composée de cinq actions simples : **Distraire, Dé-léguer, Documenter, Diriger et Dialoguer.**



ZOOM SUR LE PLAN VUE

Plusieurs actions à destination du grand public et des professionnel.les ont été organisées telles que :

- **Exposition sur les cyberviolences**
- **Atelier de sensibilisation sur les dispositifs de lutte contre le harcèlement dans les transports** (Quartier Victor Bash)
- **Ciné-débats pour les jeunes** avec les associations spécialisées (CIDFF, Le Planning Familial) pour des élèves des établissements scolaires de la ville.
- **Atelier de sensibilisation dans 3 collèges** avec Marie Gervais, au-trice et ancienne victime de violences conjugales à l'adolescence.
- **Formation 5D** - Fondation des femmes (pour agent.es de la ville) : Cette formation avait pour objectif d'apprendre à intervenir en toute sé-curité face au harcèlement de rue, que l'on en soit témoin ou victime, à travers une méthode composée de cinq actions simples : **Distraire, Dé-léguer, Documenter, Diriger et Dialoguer.**

● Une administration engagée

Plan d'actions dédié à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : Mis en œuvre depuis 2023, ce plan repose sur quatre axes phares : réduction des écarts de rémunération, égal accès aux carrières et aux emplois, meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle et prévention des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement et des discriminations.

Il a ainsi été mis en place depuis 2023 un **dispositif de signalement pour toute personne s'estimant victime de violences sexistes ou sexuelles, de harcèlements ou de discriminations.**

L'objectif est d'orienter les victimes vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés.

Un atelier de facilitation graphique organisé cette année a permis de moderniser l'affiche de signalement pour mieux faire connaître le dispositif.

Sensibiliser les agent.e.s :

La Ville a poursuivi son plan de formation en matière de violences sexistes et sexuelles :

- Sensibilisations auprès des assistantes maternelles, réalisées par l'association Escale Solidarités.
- Formation des policiers municipaux, dispensée par les associations Escale Solidarité et CIDFF Nord (15 agent.es formé.es).
- Organisation d'un théâtre-forum sur les VSS, animé par le Théâtre de l'Opprimé, ayant réuni une trentaine d'agent.es grâce au Fonds d'égalité professionnelle.

Expérimentation du congé menstruel :

Depuis 2023, le congé menstruel est proposé personnes souffrant de menstruations incapacitantes afin d'améliorer leur prise en charge médicale et d'éviter des conséquences économiques liées à des



Finalité

5

Épanouissement de tous les êtres humains

- 81 Rendre la culture accessible
- 83 Promouvoir des activités physiques émancipatrices et inclusives
- 85 Favoriser la démocratie et la vie associative locale
- 88 Assurer la tranquillité publique et gérer les risques

► **Le développement durable ne peut se concevoir sans répondre aux besoins essentiels d'épanouissement des habitantes et habitants. En 2025, la Ville a ainsi poursuivi et renforcé ses actions en faveur d'une société plus inclusive, solidaire et résiliente en portant une attention particulière aux publics les plus éloignés de l'offre culturelle, éducative et sportive. À travers le développe-**

ment d'équipements accessibles, la mise en œuvre de dispositifs éducatifs et culturels ambitieux, le soutien à la vie associative, ainsi que des actions favorisant la tranquillité publique et l'anticipation des risques, Colombes affirme sa volonté de favoriser le bien-être, l'autonomie et la capacité d'agir de chacun et chacune.

Rendre la culture accessible

Contribution aux objectifs de développement durable



Rendre la culture accessible au plus grand nombre, pour en faire un bien commun constitue une ambition forte de la Ville. Pour cela, la Direction de la Culture et de la Vie associative cherchent à proposer une offre riche et diversifiée d'actions culturelles.

● 3 médiathèques et 1 nouvelle Micro-Folie

L'action du service Lecture publique grâce à son réseau de trois médiathèques (avec 255 000 emprunts par an, 10 000 adhérents) et sa nouvelle Micro-Folie, incarne la volonté de rendre la culture accessible au plus grand nombre.

Des actions sont portées pour répondre à des enjeux d'inclusion avec par exemple en 2025, l'ouverture à la médiathèque Prévert d'une salle multisensorielle destinée aux publics en situation de fragilité, notamment les personnes hypersensibles. Le service développe également une politique active « hors les murs » pour aller à la rencontre des publics éloignés : animations et lectures en EHPAD pour les seniors, interventions à l'hôpital et dans les instituts médico-éducatifs auprès d'adolescents en situation de handicap psychique avec apport d'ouvrages et mise en œuvre d'actions culturelles adaptées.

Sur le volet écologique, des parcours bibliographiques thématiques dédiés à la transition écologique et à la nature ont été proposés aux scolaires. Le service a également contribué à la Fête de la Nature, sensibilisant le public aux enjeux de biodiversité.

Une offre culturelle qui se veut accessible financièrement : Les 3 médiathèques, la Micro-Folie et le musée de la ville sont gratuits. Par ailleurs, le quotient familial pour les activités de danse et musique du Conservatoire permettent de bénéficier d'une offre culturelle en fonction de ses moyens.



ZOOM SUR LA MICRO-FOLIE

La Micro-Folie est le nouvel équipement dédié aux sciences (ouverture en avril 2025). Le concept, développé par La Villette, est un musée d'art numérique avec des collections nationales et internationales présentées à travers un dispositif numérique - un parc de tablettes et un grand écran. Le lieu se distingue par une composante sciences et techniques avec un Fablab, un atelier de fabrication numérique (imprimantes 3D, des coupeuses laser, une brodeuse numérique...) gratuit et ouvert à tous.

Par ailleurs dans le cadre de la Fête de la science, la Micro-Folie a organisé deux rencontres en lien avec la transition écologique :

- Une conférence « Peut-on parler d'une écologisation de l'école » par l'universitaire Joachim Benet Rivière, sur les politiques éducatives liées à la transition écologique dans les écoles. L'association locale l'Académie des radis a pu partager le micro à l'occasion de la présentation.
- Une rencontre avec des universitaires de l'Institut Pasteur et Sorbonne à l'origine du projet Nanobs, un projet participatif de mesure des nanoparticules grâce aux arbres en ville, en partenariat avec l'association Colombes Respire.

● L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) constitue un axe fort des politiques éducatives et culturelles avec 980 enfants concernés cette année. Fidèle à l'objectif national d'offrir à chaque enfant un parcours culturel cohérent et ambitieux, la Ville développe de nombreuses actions permettant aux élèves d'être sensibilisés à une vie artistique et culturelle riche, perçue comme une dimension essentielle à la construction de l'enfant, du futur citoyen, tant sur le plan émotionnel qu'intellectuel.

Les Parcours Culturels de Colombes (PCC) font partie intégrante des programmes de l'EAC, ils sont proposés aux enseignants sur la base du volontariat et chaque parcours concerne 6 classes (27 enfants). Sur les 5 thématiques qui les composent, plusieurs sensibilisent aux enjeux du développement durable et au respect de l'environnement par exemple avec le parcours Bien-être animal « Les animaux et nous » (CP-CE2) et « Le hérisson en ville » (maternelles). Face à la forte demande, le parcours sur le hérisson a été ouvert à deux classes supplémentaires de maternelles en 2025. Il propose par exemple des ateliers en extérieur à la Coulée Verte pour pique-niquer et observer les passages des hérissons, des ateliers créatifs, un visionnage de film à l'Hélios et la découverte du musée numérique sur le hérisson via la Micro-Folie.

Actions culturelles pour les publics en situation de handicap : dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (samedi 20 septembre), L'Avant Seine a ouvert ses coulisses aux mal entendants et mal-voyants via une visite bilingue français / langue des signes et une visite tactile.

Promouvoir des activités physiques émancipatrices et inclusives

Contribution aux objectifs de développement durable



La Ville de Colombes fait du sport un véritable levier d'émancipation, de santé et de cohésion sociale. Forte de **70 clubs** et de **14 000 licenciés** – soit près de **15 % de la population** – elle développe des équipements modernes et accessibles à toutes et tous: centre aquatique olympique Laure-et-Florent-Manaudou, complexe Marie-José-Pérec, terrains de padel, city stades, gymnase Langevin-Wallon...qui ont ouvert leurs portes en 2025 illustrent cela.

La Ville participe largement à promouvoir le sport chez les plus jeunes en encadrant le sport dans les écoles ou encore en proposant des activités extra-scolaires. Parallèlement, des événements sportifs éco-responsables sont organisés, mettant en avant le réemploi et proposant des temps forts inclusifs et intergénérationnels.

● Du sport pour tous les enfants

La Direction des Sports encadre l'activité physique et sportive de 363 classes du CE1 au CM2 (année 2024/2025) en construisant les programmes en collaboration avec les 7 éducateurs sportifs de la Ville et l'Éducation nationale.

Des semaines thématiques sont également organisées: jeux d'opposition (83 classes de grande section et d'élémentaire), rencontres olympiques (223 classes) ou encore Semaine Olympique et Paralympique qui promeut les valeurs d'inclusion et d'olympisme (56 classes élémentaires, 12 accueils de loisirs, le Club ado du CSC des Fossés-Jean, ainsi que 16 participantes du programme "Allez les filles" soutenu par la fondation PSG).



● Centre sportif

En 2024/2025, le Centre sportif a accueilli **416 enfants de 7 à 12 ans** chaque mercredi (hors vacances). Ce dispositif, accessible via un tarif modulé selon le quotient familial, complète l'offre sportives associative du territoire. Il a également permis à certains enfants de participer au programme « **2B2M – Bougez Bien, Mangez Mieux** », porté par le service Prévention santé. Côté design actif, plusieurs aménagements ludiques et sportifs – sans travaux lourds – ont été déployés dans le cadre d'un projet déposé au budget participatif. En plus de la piste d'athlétisme devant l'école Simone-Veil réalisée l'an dernier, deux autres aménagements ont été finalisés cette année:

- Parcours sportif sur le parvis des Droits-de-l'Homme
- Parcours sportif devant l'école Tour-d'Auvergne

Des activités grand public sont également mises en place, par exemple « Courons à Colombes » où chaque samedi matin (hors vacances) une séance gratuite de course à pied est organisée au parc Pierre-Lagravère. En 2024/2025, 31 Colombiens et 7 participants extérieurs ont pris part régulièrement à cette activité.

● L'éco-responsabilité de plus en plus au cœur des événements

Jeux Olympiques sens dessus dessous (25 juin 2025): 65 participants de tous âges ont défilé ensemble pour célébrer le sport et les liens intergénérationnels en mettant l'accent sur le recyclage et la durabilité. Les vêtements et accessoires utilisés lors des JOP2024 à Colombes ont été transformés pour l'occasion afin de donner une seconde vie aux matériaux.

Atelier création recyclage avec l'association La maison Upcycling: Lors de la journée Tous en fête du 14 juin 2025, les habitants ont pu créer plus de 200 étiquettes pour bagages à partir de bâches ayant servi lors des JOP2024 à Colombes.

Foulées Olympiques: cette année encore, 1300 participants se sont réunis autour de quatre courses pédestres. Cette manifestation intègre une démarche écoresponsable avec 1500 éco-cups réutilisables qui sont mises à disposition ou encore avec des jerricans d'eau pour éviter les déchets plastiques des bouteilles. Un dispositif de tri et de recyclage des déchets est également déployé durant l'événement. Par ailleurs les bénéfices de la course des 10km sont reversés à 5 associations luttant contre la violence faite aux femmes.

Handicap et inclusion: en fin d'année le projet «Initiation natation loisirs handicap» a été lancé à destination de personnes porteuses de handicap souhaitant apprendre à nager (cours le mardi, de novembre 2025 à juin 2026). Les participants sont encadrés par les éducateurs du service loisir handicap et par un éducateur de la piscine (Vert marine).



> PERSPECTIVES 2026 :

- Labélisation des foulées olympiques comme manifestation éco responsable
- Continuer de multiplier des actions de communication sur les éco-gestes sur les équipements sportifs

Favoriser la démocratie et la vie associative locale

Contribution aux objectifs de développement durable



La Ville de Colombes encourage la participation citoyenne et le dynamisme associatif à travers des dispositifs participatifs, des conseils consultatifs et un soutien aux associations, afin de renforcer la démocratie locale et d'améliorer le cadre de vie des habitantes et habitants. Dans ce contexte, une réelle mobilisation citoyenne se manifeste autour des enjeux de développement durable.

● Budget participatif 2025

La quatrième session du budget participatif a mobilisé **1 193 votants**, avec **5 projets retenus** parmi les 18 proposés, autour des thèmes : espaces plus inclusifs, enfants en ville et promotion de la nature.

Les projets retenus sont :

- Installation de **30 gîtes à chauves-souris** pour lutter contre les moustiques (20 dans les cimetières, 10 sur l'espace public)
- Création d'un **skate park et parcours ninja**, intégrant l'égalité femmes-hommes et le sport en famille
- Mise en place de **parcours urbains ludiques et inclusifs** dans 3 squares du quartier Petit-Colombes (Basch, Grèves, Florence Arthaud)
- Installation de **compteurs à rebours aux passages piétons**
- Amélioration des traversées piétonnes

La Ville a également poursuivi le projet de végétalisation sur le devant de l'école Marcelin Berthelot (BP 2023). La thématique du prochain Budget Participatif visera elle aussi à répondre à des enjeux de développement durable via ses thématiques « Plantes et animaux » et « Ville à hauteur d'enfant ».

● Conseils de quartier

Maille la plus fine de l'appareil démocratique, les Conseils de quartier ont organisé plusieurs actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement :

- **Quartier Europe** : les petits pas dans la nature ont permis de sensibiliser les enfants à l'écologie urbaine avec la mise en place d'ateliers de plantation de semis et de bracelets végétaux. Pour la prestation de bouche, il a été mis en place un goûter zéro déchets.
- **Quartier Grèves/Petit-Colombes** : installation de stands sur la Place Louis Aragon pour faire de la sensibilisation sur le tri des déchets (exposition sur les incivilités liées aux déchets dans le quartier, création d'un mémo tri qui regroupe les bonnes pratiques en matière de gestion de déchets de recyclages de ses objets).
- **Interquartiers** : réalisation d'une journée de nettoyage des déchets dite « clean up challenge » à l'échelle de la ville dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage.

● Conseil Communal des Jeunes (CCJ)

La réélection des conseillers et conseillères du CCJ a eu lieu en mars. Cette instance, composée d'élèves de tous les niveaux du collège et du lycée ainsi que de jeunes des établissements médico- professionnels de la ville et de jeunes en situation d'insertion, permet aux jeunes de s'impliquer dans la construction de leur territoire par une démarche participative et citoyenne. Une des quatre commissions du CCJ est d'ailleurs axée sur la transition écologique, leur ayant permis de porter ces dernières années le projet « Rendre Colombes plus Vert ».

● Conseil des sages

Le Conseil de Sages est une instance de consultation amenée à formuler des avis sur les différents dossiers ou problématiques locales qui lui sont confiés par la Ville afin d'améliorer le cadre de vie des habitant-es. Composé de seniors retraités, le conseil s'est réuni en séance plénière afin de travailler en commissions sur 4 grandes thématiques dont la voirie et la nécessité de l'adapter à tous les publics, y compris aux plus âgés.





● Une vie associative dense

La ville a à cœur de soutenir le tissu associatif local, qui permet de créer du lien entre les gens et de répondre à des besoins qui pourraient ne pas toujours être comblés par les pouvoirs publics. Ainsi la collectivité soutient financièrement des associations œuvrant pour la cohésion sociale et pour transition écologique.

L'attribution des subventions sur l'ensemble des associations de la ville s'élève à 3,3 millions d'euros. Parmi les associations aidées :

- Plus de 25 affichent une mission sociale
- Une dizaine affichent une mission écologique

On retrouve également de nombreuses associations sportives qui participent à proposer une offre diversifiée d'activités physiques pour petits et grands, participant ainsi à la bonne santé et au bien-être de toutes et tous.

La Municipalité continue également de mobiliser « Colombes Mécènes Solidaires », son fonds de dotation mis en place depuis 2023 dont l'objectif est de soutenir les projets des associations locales, en partenariat avec des acteurs du monde économique. Sur 2025, 27 673 € de projets ont été financés via ce fonds.

Assurer la tranquillité publique et gérer les risques

— Contribution aux objectifs de développement durable



● Tranquillité publique et prévention de la délinquance

Pour offrir un cadre serein à tous les habitants, la Ville de Colombes a poursuivi ses efforts de prévention et de lutte contre la délinquance grâce à l'action coordonnée de plusieurs acteurs, principalement la Police municipale et le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).



INFOS CLÉS

D'après la Direction territoriale de la sécurité de proximité (DTSP) des Hauts-de-Seine, depuis 2023 :

- -33% des violences physiques avec vol ou tentative de vol
- -20% de violences conjugales
- -13% de cambriolages
- -27% de vols d'automobiles
- -24% de ventes de cigarettes à la sauvette

La **Police municipale**, structurée en brigades opérationnelles spécialisées, a renforcé sa présence sur le terrain et a continué le développement de la vidéosurveillance avec l'installation de 35 caméras supplémentaires en 2025. À horizon 2026, l'objectif est de dépasser les 180 caméras sur l'ensemble du territoire communal.

En complément de ces actions, le CLSPD joue un rôle central dans l'adaptation des politiques de prévention aux réalités locales. Il a notamment poursuivi les actions de prévention des vio-



lences en milieu scolaire en s'appuyant sur des **médiateurs** dont l'une des missions principales consiste à assurer un lien étroit avec les collègues.

Afin de garantir la tranquillité publique dans les quartiers prioritaires, une cellule de veille est également animée tous les trois mois dans les quartiers Eu-rope, Petit-Colombes et Fos-sés-Jean, favorisant une réponse adaptée aux problématiques rencontrées (7 cellules tenues en 2025).



> PERSPECTIVES 2026 :

Poursuite des actions et évaluation de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) 2021/2026 et renouvellement de cette stratégie dans le cadre du CLSPD.

● Gestion des risques

La Ville a poursuivi et renforcé ses actions de prévention des risques avec la finalisation de son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** qui recense 14 risques majeurs pour la commune, allant des inondations, canicule et grand froid aux accidents industriels, pandémies, attentats ou cybermalveillance. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) contribue directement aux Objectifs de Développement Durable en renforçant la sécurité, la résilience et la protection des populations, en particulier les plus fragiles, qui sont les plus durement touchées lorsque le risque se concrétise. Le PCS organise localement la gestion des crises et complète les dispositifs départementaux ORSEC, tout en contribuant à l'information préventive et à la protection des populations.

Parmi les nouvelles initiatives, Colombes a adhéré au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), avec la pose de repères de crue, l'installation de panneaux pédagogiques et la rédaction d'un Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs pour sensibiliser les habitants.



> PERSPECTIVES 2026 :

La commune prévoit la diffusion du Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), la mise en œuvre sur le terrain des repères de crue, l'organisation d'exercices de crise, la formation des élus et cadres ainsi qu'une journée de sensibilisation ouverte aux habitants afin de renforcer encore la résilience de Colombes face aux risques.



VOUS POUVEZ
TÉLÉCHARGER
CE RAPPORT SUR

colombes.fr